

ENQUÊTE
SUR LA CONSTRUCTION
DES LUMIÈRES

Enquête sur la construction des Lumières

Sous la direction de
FRANCK SALAÜN ET
JEAN-PIERRE SCHANDELER

CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDE DU XVIII^E SIÈCLE

FERNEY-VOLTAIRE

2018

Publié avec le soutien de
l'Institut de recherche sur la Renaissance,
l'âge Classique et les Lumières
(IRCL, UMR 5186 du CNRS),
Université Montpellier III



La couverture est adaptée d'une des cartes de l'atlas de Rigobert Bonne
publié pour accompagner l'édition de 1780 de l'*Histoire de deux Indes*

© Les auteurs et le Centre international d'étude du XVIII^e siècle 2018

Diffusé par Amalive, 62 avenue de Suffren, F-75015 Paris,
pour le Centre international d'étude du XVIII^e siècle,
26 Grand'rue, F-01210 Ferney-Voltaire cedex

ISBN 978-2-84559-129-5

Imprimé en France

Présentation

Comment les représentations des Lumières repérables dans différentes sortes de documents se sont-elles construites du XVIII^e siècle à aujourd'hui ? Peut-on définir précisément « l'objet Lumières » ? Dans quelle mesure peut-on parler de littérature, de philosophie, de science « des Lumières » ? Comment s'entendre sur des contenus, un périmètre, une période ? De quoi parle-t-on et quelles sont les réalités ainsi désignées ? Telles sont les principales questions examinées durant notre enquête sur « la construction des Lumières¹ ».

La notion de « construction » n'a nullement pour but de nier la réalité propre de ce mouvement, ni son importance fondamentale à tous égards. L'idée d'une telle enquête est venue d'un constat : le syntagme « les Lumières », employé sans discernement, finit par perdre de sa signification et se trouve parfois instrumentalisé. Quant aux notions fréquemment convoquées d'*esprit des Lumières*, d'*héritage* ou de *message des Lumières*, elles sont encore trop vagues et trop connotées pour qu'on puisse les reprendre sans autre précaution. Ceux qui le font courent le risque de se voir reprocher de cautionner un universalisme purement théorique surdéterminé par le système axiologique dominant en Europe au moment de son émergence. Force est donc d'admettre que la nécessité d'adopter des définitions opératoires ne dispense pas de réinterroger constamment les modèles d'après lesquels nous étudions le passé et comprenons le présent.

Dans le prolongement des recherches collectives initiées par Vincenzo Ferrone et Daniel Roche², en vue de réaliser leur dictionnaire historique, et par Giuseppe Ricuperati, dans le cadre d'un passionnant atelier³, l'hypothèse qui a été prioritairement explorée dans notre enquête est que le mouvement intellectuel et culturel que l'historiographie désigne par le terme « Lumières » correspond pour partie à des élaborations dont les éléments constitutifs sont hétérogènes : ils varient selon les époques, les aspects du réel questionnés, la finalité des discours, et les enjeux politiques ou géopolitiques. Le but des études rassemblées dans ce volume est ainsi d'ouvrir la voie à une compréhension plus fine des autodéfinitions fournies par les acteurs de ce mouvement, et surtout des constructions *a posteriori* des Lumières, grâce à une analyse des éléments conceptuels, des enjeux savants et politiques, des contextes historiques et sociologiques où s'enracinent les réactivations idéologiques du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours, en France comme à l'étranger.

Pour baliser le champ de cette enquête, nous avons distingué les *autodéfinitions*, les *généalogies* et les *usages*. Le premier terme désigne les définitions, plus ou moins explicites, propo-

1. Cet ouvrage est issu d'un séminaire organisé de 2013 à 2015 par l'Institut de recherche sur la Renaissance, l'âge Classique et les Lumières (UMR 5186, CNRS et Université Montpellier-3).

2. Vincenzo Ferrone et Daniel Roche (dir.), *L'Illuminismo. Dizionario storico*, Rome-Bari, Gius, Laterza & Figli Spa, et Madrid, Alianza Editorial, 1997 (trad. fr., *Le Monde des Lumières*, Paris, Fayard, 1999).

3. Les communications présentées durant cet atelier ont été réunies par Giuseppe Ricuperati dans le volume *Historiographies et usages des Lumières* (Berlin, Berlin Verlag Arno Spitz, 2002).

sées par les contemporains (acteurs, observateurs et adversaires, voire acteurs et adversaires à la fois, selon les perspectives adoptées). Au lieu de situer les multiples courants de pensée traditionnellement reconnus comme des précurseurs au sein d'une chronologie ayant historiquement abouti aux Lumières, « généalogies » désigne ici les voies conceptuelles suivies (linguistiques, historiques, politiques), explicitement ou non, dans les définitions ou les auto-définitions. Enfin, le terme « usages » renvoie aux appropriations, aux négations, aux manipulations ou instrumentalisations du mot « Lumières », ainsi qu'aux logiques politiques ou idéologiques agissant en sous-œuvre.

À la fois catégorie historiographique problématique, mot d'ordre mobilisateur et repoussoir, les Lumières occupent toujours une place très particulière dans les débats et les imaginaires à travers le monde. L'étude des constructions des Lumières confirme l'importance des enjeux de ces élaborations historiques. Tout en accueillant des approches variées, le présent ouvrage aborde de front les questions liées à l'emploi du terme « Lumières », ce qui devrait contribuer à clarifier les innombrables références à ce phénomène présentes dans les discours contemporains, notamment s'agissant des tensions entre cultures.

Cette première exploration en appelle d'autres, car si la circulation de représentations des Lumières peut être envisagée comme un cas particulièrement complexe de transfert culturel, on doit aussi interroger la variété des situations et la dimension planétaire des actualisations. Cela suppose d'envisager les corrélations et les écarts entre les différentes réactivations des Lumières en fonction d'autres évolutions sociopolitiques. C'est l'ambition du programme de recherche lancé par notre équipe en 2015 : *Enquête sur la globalisation des Lumières*⁴.

4. On trouvera une présentation détaillée de ce projet international sur le site <www.global18.org>.

L'objet « Lumières » : problèmes et perspectives

FRANCK SALAÜN

Quel objet étudie-t-on quand on travaille sur les Lumières ? Ne s'agit-il pas d'une construction rétrospective, d'une fiction engendrée par une illusion collective ? Cette objection ne doit pas être prise à la légère, car plusieurs constats lui donnent un certain poids : le phénomène désigné en français par le syntagme « Les Lumières » est difficile à définir, les expressions correspondantes dans les différentes langues européennes – *Aufklärung*, *Enlightenment*, *Ilustración*, *Iluminismo*, *Luzes*, *Verlichting*, etc. – sont postérieures à ce phénomène et ont chacune une signification particulière liée à un contexte spécifique, la période considérée varie, d'un historien à l'autre, de quelques décennies à plusieurs siècles, enfin, les interprétations qui en ont été proposées sont inconciliables. Le succès mondial du terme « Lumières » et de ses équivalents dans diverses langues est donc paradoxal. On peut même dire que la représentation des Lumières est en crise¹, une crise d'autant plus gênante que les Lumières constituent un point de repère fondamental dans les débats contemporains.

Les constructions des Lumières

Peut-on se satisfaire d'un objet à géométrie variable ? Cela ne revient-il pas à dire que l'objet est absent et que les Lumières ne sont qu'une chimère ? Bien que les représentations des Lumières construisent en quelque sorte leur référent, et qu'il en existe des définitions contradictoires, la question ne relève pas uniquement de l'invention de mots ou de leur resémantisation, ce qui impliquerait que, par un acte performatif, le fait de les nommer leur ait donné naissance. Il faut plutôt considérer que des représentations associées à un ensemble de discours et d'attitudes individuelles et collectives ont précédé le syntagme en français et dans d'autres langues, selon une chronologie et des interactions complexes, comme c'est souvent le cas s'agissant de transferts culturels.

Les Lumières ont eu une existence avant d'être nommées. Par conséquent, il faut s'intéresser conjointement à un ensemble de faits, de discours, de tensions sociales perçues par l'opinion, et aux représentations concurrentes ou complémentaires du phénomène en question qui ont circulé jusqu'à aujourd'hui. Autrement dit, avant de parler d'anti-Lumières, d'idéologie des Lumières, de Lumières radicales, ou encore d'un prétendu essentialisme des Lumières – dénoncé par le postmodernisme et les études postcoloniales –, il serait souhaitable de s'entendre sur une période et un certain nombre de caractéristiques. Le savant construit son objet, mais toutes les constructions n'aboutissent pas à un objet scientifique : entre les représenta-

1. Sur ce point, voir notamment Ann Thomson, *L'Âme des Lumières. Le débat sur l'être humain entre religion et science. Angleterre-France (1690-1760)*, Seyssel, Champ Vallon, 2013, Introduction.

tions proposées et les faits observés une correspondance doit pouvoir être établie. Il est aussi souhaitable qu'au sein de la communauté scientifique, sans préjuger des controverses qui font partie de la vie démocratique et de la recherche de la connaissance, cet objet soit en quelque sorte *stabilisé*, que ses contours soient, même provisoirement, définis. Or ce n'est pas le cas actuellement. Ceux qui étudient les Lumières ne s'entendent ni sur la période durant laquelle elles sont censées avoir existé, ni sur l'aire géographique dans laquelle elles auraient pris forme, ni, bien entendu, sur leur contenu doctrinal et leur importance historique. Ce flou explique peut-être que les Lumières donnent prise à toutes sortes d'instrumentalisations.

On peut situer les différentes positions en présence en fonction de trois pôles : le premier correspond à l'adhésion totale aux Lumières, conçues comme un projet d'émancipation sans égal, généralement confondues avec la Révolution française et idéalisées jusqu'à l'absurde ; le second, à leur rejet radical au nom d'une conception hiérarchique de la société, dont Maurras est le représentant typique, et qui sous-tend le courant principal des anti-Lumières ; le troisième, plus récent, correspond au rejet, tout aussi radical, des Lumières, accusées de nier les différences culturelles et de cacher sous un universalisme abstrait un mode de domination, celui de l'Occident sur le reste du monde. Entre ces pôles, qui correspondent à trois réductionnismes ou à trois sortes de croyance, diverses positions peuvent être repérées, des plus mesurées au plus virulentes. De surcroît, les Lumières constituent plus que jamais un enjeu mémoriel de première importance, chaque nation ressentant la nécessité de trouver dans sa propre histoire un courant suffisamment consistant pour être présenté comme *ses* Lumières.

Comment délimiter l'« objet Lumière » ? Avant d'être en mesure de répondre à cette question fondamentale, et de trancher entre les constructions des Lumières en circulation, il importe d'identifier les principaux obstacles auxquels se heurtent les chercheurs.

Faut-il renoncer au terme « Lumières » ?

Les significations données au terme « Lumières » et à ses équivalents sont à ce point inconciliables, que l'on peut émettre des doutes concernant la possibilité de parvenir un jour à en faire un usage rigoureux. Il n'est pas interdit d'essayer. Cela suppose de repartir d'une histoire des constructions divergentes du phénomène, laquelle ne saurait faire l'économie d'une genèse critique des termes. Or, pas plus que les femmes et les hommes vivant avant la Révolution ne pouvaient se définir par leur appartenance à l'Ancien Régime, dont le concept n'avait pas encore cours, les philosophes ne nommaient leur mouvance « les Lumières » et leur époque « le siècle des Lumières » : ces expressions sont rétrospectives. Cependant, à la différence de l'expression « Ancien Régime² », le concept de Lumières était constitué avant l'apparition de cette acception du syntagme (« les Lumières »), lequel se rencontrait, sans capitale et avec des significations différentes, auparavant. Ainsi, contrairement à la thèse défendue par Jonathan C. Clark³, selon laquelle « l'histoire de l'expression “les Lumières” [*The Enlightenment*] est une histoire d'erreurs de traduction entre les principales langues européennes⁴ », le fait que les termes « Lumières » et « *Enlightenment* » n'aient pas été utilisés durant l'époque qu'ils

2. François Furet, « Ancien Régime », dans François Furet et Mona Ozouf (dir.), *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, Flammarion, 1992.

3. Jonathan C. Clark, « *The Enlightenment* : catégories, traductions, et objets sociaux », *Lumières*, n° 17-18, 2011. Voir la réponse de Daniel Fulda : « Les Lumières ont-elles existé ? Quelques réflexions de théorie de l'histoire et d'histoire des concepts à l'occasion de la critique par Jonathan C. D. Clark de nos concepts d'époque », *Lumières*, 20, 2012, p. 151-163.

4. J. C. Clark, p. 39.

La construction des Lumières par l'édition et la traduction

JEAN-PIERRE SCHANDELER

Comment les éditions et les traductions d'une œuvre peuvent-elles contribuer à structurer les débats politiques ou idéologiques qui leur sont contemporains ? L'étude des publications de l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* (1795) peut apporter certains éléments de réponse. Cette œuvre posthume de Condorcet n'a pas la notoriété de l'*Esprit des lois*, ni l'éclat de *Candide* et n'a jamais acquis la légitimité philosophique du *Contrat social*. Elle a cependant été souvent jugée par des intellectuels qui s'intéressaient de près aux affaires de la cité comme hautement représentative des idéaux des Lumières. C'est certainement à ce titre qu'elle a connu, entre 1795 et 2010, soixante-cinq publications dans vingt-quatre pays et vingt-deux langues.

L'ouvrage se présente comme le récit des progrès accomplis par l'esprit humain dans tous les domaines du savoir, contre les résistances de la superstition et des charlatans. Le concept de perfectibilité indéfinie dévoile des perspectives incommensurables en matière de créativité, d'invention, d'évolution des conceptions morales et des mœurs. L'avenir est largement ouvert : « Tout nous dit que nous touchons à l'époque d'une des grandes révolutions de l'espèce humaine [...] L'état actuel des lumières nous garantit qu'elle sera heureuse¹ ».

Soumettre à nouveau, par l'édition ou la traduction, une telle œuvre à l'intelligence du lecteur est un geste d'une nature et d'une portée différentes de celle d'une intervention philosophique ou politique en défense des Lumières. Même si les appareils critiques, censés éclairer le texte, sont des filtres qu'il faut décrypter et interpréter, ils révèlent les enjeux qui articulent l'œuvre de 1795 aux époques ultérieures et à des conjonctures géopolitiques où elle revêt à nouveau du sens.

Les données

Les éditions de l'*Esquisse* constituent un phénomène assez complexe à analyser. Depuis la première publication en 1795, on dénombre en France vingt-deux éditions de l'œuvre². De-

1. Condorcet, *Tableau historique des progrès de l'esprit humain. Projets, prospectus, fragments, notes* (1772-1795), éd. critique par le Groupe Condorcet, dirigée par Jean-Pierre Schandeler et Pierre Crépel, Paris, INED, p. 243, n. 128. Désormais *Th.*

2. Voir *Th* 2004, p. 1250-1253. Ce nombre monte à vingt-trois si l'on comptabilise la réimpression (1971) de l'édition de 1966.

puis la même date, quarante et une traductions sont recensées. Si l'on examine l'ensemble de cette production³ selon un rythme séculaire, on obtient le tableau suivant :

Publications en France et traductions de l'*Esquisse* depuis 1795

	1795-1799	1800-1899	1900-1999	2000-2017	Total
Publications en France ou en français à l'étranger	5/3	8*	8**	1	22/3
Traductions	5	3***	24	8	40
* Dont celle des <i>Œuvres complètes</i> de 1804 et une traduction néerlandaise (1802) qui appartiennent au cycle historique antérieur. ** Dont deux reprints, celui des <i>Œuvres</i> de 1847 (Slatkine, 1968), et celui de la contrefaçon de 1795 (Olms, 1981). *** Dont deux appartenant au cycle historique antérieur (Baltimore, 1802 ; Haarlem, 1802).					

Si l'on en juge par l'intense activité éditoriale, l'*Esquisse* répond à une attente forte dans les dernières années du siècle. Pour la période comprise entre 1795 et 1798 cinq éditions paraissent en France, et l'ouvrage est même consacré par la Convention qui vote l'achat de trois mille exemplaires destinés à être répartis sur l'ensemble du territoire national, de la manière la plus utile⁴. Ce geste accompagne la politique de l'assemblée thermidorienne qui condamne la Terreur⁵, veut renouer avec les idéaux de 1789, et cherche à « terminer la Révolution⁶ ».

Mais le jeu symbolique propre au climat idéologique de la France ne représente pas à lui seul l'intérêt que l'on porte à l'œuvre. Celle-ci intéresse au-delà des frontières. Le texte est publié en français à Leipzig (1796), Milan (an VI), et Gênes (1798)⁷. Des traductions sont disponibles à Londres (1795), Dublin (1796), New York (1796), Tübingen (1796), Copenhague (1797) et Philadelphie (1798), à quoi il faut ajouter une nouvelle édition à Baltimore en 1802 et une à Haarlem à la même date. Ce sont en tout dix traductions ou éditions en français à l'étranger qui sont publiées entre 1795 et 1802. En l'espace de huit ans elles représentent 15% de l'ensemble des publications de l'œuvre. Si l'on ajoute les six éditions françaises publiées jusqu'en 1802, elles correspondent alors à 24% de ce même ensemble. Mais si le débat autour de l'*Esquisse* s'internationalise rapidement, il est aussi hérissé de critiques de fond qui contrastent avec l'unanimité voulu par le pouvoir thermidorien. En France même, Dau-

3. À l'exception des publications en ligne Wikisource et « Les classiques des sciences sociales », Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).

4. Voir le discours de Daunou du 13 germinal an III et les extraits des procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale, dans *Th*, p. 1127-1130.

5. L'« Avertissement » qui précède les premières éditions insiste : « Puisse cette mort, qui ne servira pas peu, dans l'histoire, à caractériser l'époque où elle est arrivée, inspirer un attachement inébranlable aux droits dont elle fut la violation ! » (*Esquisse*, 1795, p. vij). Dans son discours Daunou voit dans la lecture de l'ouvrage un moyen pour apprendre « à chérir la liberté, à détester et à vaincre toutes les tyrannies », *Th*, p. 1127.

6. Bronislaw Baczko, *Comment sortir de la Terreur : Thermidor et la Révolution*, Paris, Gallimard, 1989. Sur le sort subi par l'œuvre et son auteur dans cette période et plus généralement au XIX^e siècle, voir J.-P. Schandeler, *Les Interprétations de Condorcet. Symboles et concepts (1794-1894)*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000.

7. À quoi il faut ajouter une contrefaçon sans indication de lieu, ayant circulé dans les pays du Nord et en Allemagne (voir *Th*, p. 1246).

Les stratégies défensives des Lumières. Autour de la *Défense de l'Esprit des lois*

ESZTER KOVÁCS

Considérer les Lumières en tant que démarche défensive peut paraître surprenant, car peu conforme à l'idée que l'on se fait généralement de ce mouvement. Il est plus tentant, et peut-être dans certains cas plus juste, d'y voir une initiative, un engagement, un combat. La notion même, qui, dans la plupart des langues européennes, s'appuie sur la métaphore de la lumière et l'idée d'éclairer la société se prête assez mal, de prime abord, à une telle analyse. Pourtant, il n'est pas sans intérêt d'examiner le phénomène de « l'autodéfense » des Lumières, c'est-à-dire leurs propres tentatives de se justifier et de se légitimer. Cet aspect défensif ressort des stratégies utilisées par Montesquieu lui-même et par ceux qui prirent sa défense après la parution de *L'Esprit des lois* (1748).

L'idée de défendre un mouvement intellectuel implique, d'un côté, l'existence d'une attaque ou d'une critique virulente et, de l'autre, une certaine sympathie envers ce mouvement attaqué ou critiqué. La volonté de se défendre publiquement contribue à confirmer les objectifs ou l'engagement d'un auteur. Le fait que Montesquieu décide de réagir à la critique janséniste publiée contre *L'Esprit des lois* et que sa réaction en suscite d'autres témoigne d'une certaine « alliance », à l'intérieur de la République des Lettres, pour répondre à une critique considérée comme extérieure.

Placer la *Défense de L'Esprit des lois* au centre de cette analyse peut sembler évident, ne serait-ce que par son titre et sa date de parution, exactement au milieu du XVIII^e siècle, peu avant la diffusion du premier tome de *l'Encyclopédie*, mais ce choix se justifie par une raison plus importante : ce texte et les réactions d'autres auteurs aux attaques montrent que cette défense contribue à rapprocher les acteurs d'un mouvement complexe. Pour Montesquieu, il ne s'agit ni d'une simple réfutation de la critique ni d'une apologie de son propre ouvrage, mais plutôt d'une démarche réflexive : il doit réaffirmer la légitimité de sa propre pensée et du mode d'expression adopté. Ce même objectif de justification revêt des formes différentes chez ceux qui essaient de soutenir sa cause, notamment La Beaumelle, Voltaire, D'Alembert et Diderot.

Si la littérature se défend par la littérature, et la philosophie par la philosophie, cette défense passe logiquement par la réflexion et l'écriture. Mais les stratégies discursives des textes en question et leur rhétorique ne font que transmettre une conviction, qui est, dans le cas de Montesquieu, la conviction que la législation humaine peut être examinée indépendamment des aspects religieux. Ce qui veut dire aussi que s'il est question de l'Église ou des religions dans un tel ouvrage, ce n'est pas du point de vue théologique : elles sont considérées en tant qu'institutions humaines. Alors que cela peut nous paraître évident aujourd'hui, à l'époque, cela constituait un enjeu essentiel.

Le fait même de défendre un auteur, son ouvrage et les idées diffusées par cet ouvrage fait partie de la polémique, où l'attaque et la défense changent continuellement, selon le point de vue de celui qui veut participer au débat. Conscient de ce fait, Montesquieu ne se contente pas d'une simple contre-attaque. Par ailleurs, bien que l'objectif affiché par ses partisans soit le même, à savoir défendre *L'Esprit des lois* contre la critique outrée des jansénistes, on observe que les réactions varient selon les vues et le tempérament de chaque auteur. Voltaire cherche moins à défendre Montesquieu qu'à dénoncer l'attitude de ses adversaires. Pour sa part, La Beaumelle reste fidèle à la lettre mais s'écarte de l'esprit de la *Défense*. Quant à D'Alembert, alors que le débat autour de *L'Esprit des lois* est terminé en 1755, il fait de Montesquieu une figure emblématique et de son texte un modèle du genre.

La Défense¹

Jean Sgard observe que la *Défense de L'Esprit des lois* est un texte que l'on peut préférer à d'autres ouvrages de Montesquieu. J'ai pu en faire l'expérience en le traduisant en hongrois. Ce texte, qui souligne l'absurdité de la critique janséniste contre *L'Esprit des lois*, et plus généralement l'absurdité de cette sorte de critique, est ironique. Il nous permet d'apprécier l'esprit de Montesquieu. Sa structure est assez complexe, ce qui rend parfois difficile de mesurer son ironie, mais après plusieurs lectures il apparaît que l'érudition n'y est pas une fin en soi. Le Critique² janséniste deviendra dans cette perspective « mauvais lecteur », « censeur », « adversaire », et le livre à défendre un livre mécompris, détourné de son sens, attaqué à tort. L'Auteur, injustement accusé d'athéisme et invectivé, tente de faire entrer le Critique dans une nouvelle dispute, portant cette fois sur les faiblesses de sa propre démarche. Le lexique suggère que le débat sera tantôt ironique, tantôt sérieux, mais rarement impartial ou neutre.

Montesquieu souligne plusieurs fois dans le recueil manuscrit intitulé *Mes Pensées* qu'il ne faut pas répondre aux critiques : l'auteur sage attend la justice que le public lui rend parce que le jugement de ce dernier est souvent équitable³. Dans deux articles transcrits sans doute après les premières attaques contre *L'Esprit des lois*, il dédaigne ou fait semblant de dédaigner certaines critiques contre son livre, notamment celles de Claude Dupin et de Joseph de La Porte⁴:

On me parlait de la critique idiote de M. Dupin, fermier général, de *L'Esprit des lois*. Je dis : je ne dispute jamais contre les fermiers généraux quand il est question d'argent ni quand il est question d'esprit. (n° 2239)

Je disais sur l'abbé de La Porte qui avait écrit contre *L'Esprit des lois* pour avoir quelques pièces de vingt et quatre sols d'un libraire : un homme qui dispute pour s'éclairer ne se compromet pas avec un homme qui dispute pour vivre. (n° 2057)

1. Sur le déroulement de la Querelle, ses tournants et ses rebondissements, voir Claude Lauriol, « Querelle de *L'Esprit des lois* », dans *Dictionnaire Montesquieu* en ligne, sous la direction de Catherine Volpillac-Auger, ENS de Lyon, septembre 2013, <dictionnaire-montesquieu.ens-lyon.fr/fr/article/1377637845/fr>.

2. Pour bien marquer l'opposition entre les deux protagonistes, je conserve les majuscules, suivant la typographie de la *Défense*.

3. Voir les n°s 820b, 1103, 2086, 2130, 2241. Je me sers des nouvelles transcriptions, faites pour l'édition critique des *Pensées*, à paraître dans les tomes 14-15 des *Œuvres complètes* de Montesquieu. Je modernise l'orthographe et j'omets les variantes ou mots biffés.

4. Les critiques en question sont les *Réflexions sur L'Esprit des lois* (1749), les *Observations sur un livre intitulé De l'esprit des lois* (1750) de Claude Dupin, et les *Observations sur L'Esprit des lois* (1751) de Joseph de La Porte.

« Lumières » et « ténèbres »
dans le discours philosophique et historiographique
du XVIII^e siècle : l'exemple de l'*Histoire des deux Indes*¹

HANS-JÜRGEN LÜSEBRINK

Le champ sémantique de « lumières » et de « ténèbres » – avec les notions associées d'« éclairer », d'« obscurcir » et de « soleil de la raison », etc. – appartient aux notions socio-politiques clés du XVIII^e siècle – auquel le premier concept cité a donné son nom – dans toutes les sociétés européennes et occidentales, à travers les concepts correspondants de *Aufklärung*, *Illuminismo*, *Verlichting* et *Enlightenment*, ainsi que le terme de *Siglo de las luces*.

Évolutions : du domaine religieux vers le champ politique et philosophique

Les travaux existants sur l'histoire de ce couple sémantique clé, et en particulier sur le concept de « Lumières » – notamment ceux de Roland Mortier, de Jacques Roger, de Fritz Schalk², ainsi que récemment de Daniel Fulda, qui met l'accent sur les formes de visualisation des concepts³ – mettent tous en relief un processus de laïcisation qui l'aurait dégagé, successivement et depuis la fin du XVII^e siècle, de sa signification religieuse ancienne. Cette dernière est ancrée en particulier dans le passage de la Genèse stipulant « Et Dieu vit que la lumière était ; et Dieu sépara la lumière d'avec les ténèbres. » L'Évangile de Saint Jean met dans la bouche de Jésus les paroles : « Je suis la lumière du monde ; celui qui me suit ne marchera

1. Une première version de cet article est parue sous le titre « “Lumières” et “ténèbres” : présence et usages d'un couple sémantique-clé au dix-huitième siècle » dans Hans-Jürgen Lüsebrink et Anthony Strugnell (dir.), *L'Histoire des deux Indes, réécriture et polygraphie*, Oxford, Voltaire Foundation 1995, p. 57-68. Cette seconde version tient compte des dernières recherches, intègre de nouveaux matériaux et suit des orientations en partie différentes.

2. Voir Roland Mortier, « “Lumière” et “Lumières” : histoire d'une image et d'une idée au XVII^e et au XVIII^e siècle », dans R. Mortier, *Clartés et ombres du siècle des Lumières : études sur le XVIII^e siècle littéraire*, Genève 1969, p. 13-59 ; Jacques Roger, « La lumière et les Lumières », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises* 80, 1968, p. 167-77 ; Fritz Schalk, « Zur Semantik von “Aufklärung” in Frankreich », dans Fritz Schalk, *Studien zur französischen Aufklärung*, Frankfurt, 1964, 2^e éd., 1977, p. 323-39. Voir aussi Wolfgang Schmale, « La notion de “Lumières” et les “masses populaires” : deux perspectives contradictoires ? », dans *Conference papers for the first meeting of the International Standing Working Group on Education and Enlightenment*, Parma, September 2-3, 1986, Zürich, 1986, p. 129-37 ; Michel Delon, « Les Lumières, travail d'une métaphore », *SVEC* 151-154, 1976, p. 527-541 ; Koselleck (éd.), *Geschichtliche Grundbegriffe : historisches Lexikon zur politisch-sozialen Sprache in Deutschland*, Stuttgart, 1972, p.223-342, qui se réfère toutefois essentiellement à l'Allemagne ; Georges Gusdorf, *Les Principes de la pensée au siècle des Lumières*. Paris, Payot, 1971, p. 293-310.

3. Daniel Fulda, « Die Geschichte trägt der Aufklärung die Fackel vor ». *Eine deutsch-französische Bild-Geschichte*, Halle, Mitteldeutscher Verlag, « IZEA, Kleine Schriften », 2017.

point dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie⁴. » Dieu et Jésus sont ainsi identifiés à la « lumière éternelle » et à la « lumière de la vie », leur parole à une « lampe⁵ ». Le symbole religieux de la lumière se trouve représenté, comme l'a montré récemment Daniel Fulda, suite à des travaux antérieurs comme celui de Karin Elisabeth Becker⁶, sur de multiples supports iconographiques, en particulier des tableaux religieux, des images pieuses et des fresques dans des églises, ce qui contribua à les ancrer durablement dans les mentalités collectives des sociétés médiévales et de l'époque moderne.

À cette signification religieuse du couple sémantique « lumières » et « ténèbres » se superposa, dès la seconde moitié du XVII^e siècle, avec les œuvres de René Descartes, de Pierre Bayle et de Fontenelle, une signification philosophique assimilant la notion de « lumières » à celles de « raison », d' « expérience », de « sagesse », de « connaissances », de « goût » et de « vertu », et la notion de « ténèbres » aux concepts antithétiques d' « ignorance », de « superstition », de « barbarie », de « fanatisme », d' « abus », de « préjugés », de « corruption » et de « tyrannie ». Le terme « Lumières » se trouve également associé, depuis Fontenelle, à l'idée de « progrès », ce qui implique une conception téléologique, orientée vers un horizon temporel ouvert et inscrite dans une philosophie de l'histoire. Le concept de lumières s'est donc « détaché progressivement », comme le précise Roland Mortier, « d'une *aura* religieuse chrétienne pour désigner un mouvement d'émancipation intellectuelle⁷ ». Cette évolution sémantique peut être observée dans de nombreux textes de l'époque, en particulier dans les « mémoires » envoyés aux concours des académies de province qui sont révélateurs, à plusieurs égards, des mutations culturelles et mentales de la seconde moitié du XVIII^e siècle. « C'est donc d'après l'expérience surtout que je vais parler », affirme par exemple un certain Bernard, auteur d'un des nombreux manuscrits envoyés en 1777 à l'Académie de Châlons-sur-Marne pour le concours sur l'abolition de la mendicité :

L'expérience est la pierre de touche de tous les systèmes. [...] A la lumière de son flambeau, je ferai voir d'abord l'inutilité ou l'insuffisance des divers moyens employés en France, dans différents temps, pour abolir la Mendicité. Je dirai peu de chose de neuf. Je préfère à la gloire d'être inventeur celle d'être utile. J'aime mieux exposer sans art un plan avantageux et éprouvé, que de créer de brillantes chimères, qui s'évanouiroient aux rayons purs et réfléchis de l'expérience : semblables à ces météores éblouissants, qui brillent dans les ténèbres, et que l'éclat du Soleil fait bientôt disparaître⁸.

Le mémoire, resté manuscrit, de Bernard (lequel, malgré la distinction qu'il reçut de l'Académie de Châlons, fut vite oublié) ne témoigne pas seulement d'une diffusion sociale large du champ sémantique lumières/ténèbres » qui réunit ici également les termes de « rayons », de « météores éblouissants », de « briller », d' « éclat », de « flambeau » et de « soleil » ainsi que de « chimères » ; mais il reflète également deux processus marquant son évolution au cours du XVIII^e siècle, que l'on peut désigner par les termes d' « historicisation » et de « politisation ». Le terme d' « historicisation » reflète la conscience, exprimée dans les concepts nouveaux et synonymes de « siècle des Lumières », d' « âge philosophique » (ou d' « âge de la philosophie ») et d' « âge de la raison », d'appartenir à une époque radicalement différente

4. Ces passages de la Bible sont cités par R. Mortier, p. 15.

5. R. Mortier, p. 15.

6. D. Fulda, p. 9-19 ; Karin Elisabeth Becker, *Licht- [L]umière[s] – Siècle des Lumières. Von der Lichtmetapher zum Epochenbegriff der Aufklärung in Frankreich*, thèse, Köln, 1994.

7. R. Mortier, p. 25.

8. Archives départementales de la Marne, 1 J 38, Concours de 1777, Mémoire no. 23 (Ms.), p. 1-2.

Le rôle des administrateurs coloniaux dans l'écriture de l'*Histoire des deux Indes*

MURIEL BROT

L'emploi du mot « lumières » et de ses dérivés n'est pas original dans l'*Histoire des deux Indes* où il reprend les significations usitées depuis la fin du XVII^e siècle en désignant l'ensemble des connaissances, la capacité de distinguer le vrai du faux et le bien du mal. Le mot porte une idée de progrès et fait une large place à l'expérience comme à l'absence de préjugés¹. La nouveauté de l'*Histoire des deux Indes* réside dans la manière dont elle utilise le champ lexical des lumières pour distinguer les personnes éclairées, élaborer une politique coloniale judicieuse et la promouvoir par une historiographie réformatrice.

Un ouvrage réformateur

Consacrée à l'aventure coloniale des Européens dans les Indes orientales et occidentales, l'*Histoire des deux Indes* de l'abbé Raynal, à laquelle Diderot collabora, fait partie des ouvrages de la seconde moitié du XVIII^e siècle qui entendaient réviser les pratiques et les institutions coloniales. Elle se penche sur la découverte du Nouveau Monde et la révolution commerciale qu'elle a engendrée pour déterminer si elles ont été utiles à l'homme. Présentée au seuil de l'œuvre dans une question qui annonce la réponse – « L'Europe a fondé par-tout des colonies ; mais connoît-elle les principes sur lesquels on doit les fonder² ? » –, la mission philosophique et politique de l'ouvrage est d'examiner la politique coloniale européenne, d'en souligner les erreurs et les échecs, pour présenter les principes sur lesquels les gouvernements auraient dû, et devraient désormais, régler les relations entre métropole et colonies.

Présente dans l'ensemble de l'ouvrage, l'ambition réformatrice de l'*Histoire des deux Indes* est particulièrement sensible dans le livre XIII. Consacré à l'administration des colonies antillaises françaises, ce livre présente, dans une analyse critique en forme de débat, les solutions

1. Voir Jacques Roger, « La lumière et les lumières », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises* 20, 1968, p. 167-177 ; Roland Mortier, « Lumières et lumière. Histoire d'une image et d'une idée aux 17^e et 18^e siècles », *Clartés et ombres du siècle des Lumières*, Genève, Droz, 1969, p. 13-59 ; Hans-Jürgen Lüsebrink, « "Lumières" et "ténèbres" : présence et usages d'un couple sémantique-clé du dix-huitième siècle dans l'*Histoire des deux Indes* », *L'Histoire des deux Indes : réécriture et polygraphie*, Hans-Jürgen Lüsebrink et Anthony Strugnell (éd.), Oxford, Voltaire Foundation, SVEC 333, 1995, p. 57-67, et la version actualisée de cette étude dans le présent ouvrage.

2. Guillaume-Thomas Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, (1780), abrégée en H80, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2010, livre I, édité par Peter Jimack, t. I, p. 23.

économiques et politiques, « les remèdes »³, qui feraient fructifier le domaine colonial français réduit, depuis 1763, par la signature du Traité de Paris⁴. Partant du constat que la prospérité des colonies pâtit « d'une administration peu éclairée [embarrassée de trop] de formalités », et que « deux siècles perdus dans des essais, des expériences, des combinaisons, [ont montré la nécessité d'établir] des réglemens clairs, simples, d'une exécution facile »⁵, l'*Histoire des deux Indes* propose de restaurer l'économie coloniale profondément atteinte en substituant « un règlement clair & simple » à une « foule d'arrêts équivoques, que des fermiers avides & peu éclairés [ont] arrachés successivement aux besoins, à la foiblesse du gouvernement »⁶. La législation que réclame le livre XIII fait écho à la réforme que le gouvernement initie de son côté pour améliorer l'administration des colonies, mettre en valeur les possessions qui lui restent, et pour compenser ses pertes au Canada et en Louisiane en développant la Guyane et les îles d'Amérique. Le secrétaire d'État de la Marine, Nicolas-René Berryer, avait créé, en 1759, des Chambres mi-partie d'agriculture et de commerce qui dotaient les colonies de députés siégeant au bureau du commerce, à l'instar des principales villes commerçantes de la métropole⁷. Plusieurs commissions de législation des colonies furent ensuite créées de 1761 à 1787 à la demande des ministres en charge des colonies : le duc de Choiseul, Antoine de Sartine, puis le marquis de Castries. Ces commissions, qui travaillaient à la réforme administrative et judiciaire des colonies pour renforcer leur protection et leur développement, étudiaient les mémoires et s'appuyaient sur les projets que leur envoyaient les membres des conseils supérieurs des colonies.

Son propos étant d'« examiner si [la France] a conduit ses possessions éloignées dans les maximes d'une politique éclairée & bien ordonnée »⁸, le livre XIII présente une étude critique de tous les aspects de l'administration coloniale : social, militaire, juridique, fiscal, économique, politique. Son bilan est évidemment négatif. Analyse-t-on l'état des colonies françaises, on constate « que l'administration [n'a] été ni assez régulière, ni assez suivie, ni assez éclairée » pour rendre Sainte-Lucie florissante, et que « loin que le tems & le progrès des lumières eussent amélioré [le] sort [de la Guyane], sa situation étoit devenue de jour en jour plus fâcheuse »⁹. Soit ignorance des « bons principes » qui engendra « une suite de réglemens insensés », soit « mauvais système, où le gouvernement se laissa entraîner par des hommes audacieux que leur présomption égareoit, ou qui sacrifioient la fortune publique à leurs intérêts particuliers », soit que tout « fut combiné sans principe de législation, sans intelligence des rapports que la nature a mis entre les terres & les hommes »¹⁰, l'administration coloniale française brille par ses « erreurs », ses « fautes », ses « préjugés », ses « fausses vues » et ses « vices ». Cumulant « système absurde », « plan chimérique » et « mauvaise combinaison »¹¹, la politique française doit être réformée au plus vite. Elle se dégrade cependant depuis si longtemps qu'il

3. H80, livre XIII, chap. XVII, § 1. Les références aux livres XIII et XIX renvoient aux chapitres et paragraphes de H80.

4. Signé le 10 février 1763, le Traité de Paris met un terme à la guerre de Sept ans. La France perd le Canada et la Louisiane, au profit de l'Angleterre, et regagne ses possessions dans les Antilles.

5. H80, livre XIII, chap. XXIII, § 2 ; chap. LIV, § 14.

6. H80, livre XIII, chap. V, § 1.

7. Voir Jean Tarrade, « L'administration coloniale en France : projets de réforme », *Revue historique* 229, 1963, p. 103-122.

8. H80, livre XIII, chap. XLIX, § 20.

9. H80, livre XIII, chap. XVII, § 1 ; chap. VIII, § 2.

10. H80, livre XIII, chap. VIII, § 7 et 9 ; chap. XXXVII, § 3.

11. H80, livre XIII, chap. LIV, § 10 ; chap. XIV, § 1 et 5.

Les Lumières et l'art de tromper : le cas de Condorcet

GIOVANNI PAOLETTI

« Toute société qui n'est pas éclairée par des philosophes est trompée par des charlatans¹ ».

« The new critical rationalism of the Age of Enlightenment conceived as its mission the task of freeing the world from a morass of falsehood² ».

D'après une image généralement acceptée, le siècle des Lumières aurait été caractérisé par un engagement exceptionnel en faveur de la vérité, contre toute sorte d'erreurs, de superstitions, de préjugés. Dans son article de référence de 1953, « The problem of truth and falsehood in the Age of Enlightenment », Lester Crocker montre que ce parti pris en faveur de la vérité fut moins un point de départ qu'un point d'arrivée : autrement dit, pour les philosophes du siècle des Lumières l'affirmation de la valeur de la vérité, loin d'aller de soi, fut le résultat d'un vif débat où les positions les plus radicales (celles d'un d'Holbach ou d'un Condorcet) n'étaient pas les seules, ni majoritaires³. On sait d'ailleurs comment de nos jours l'image du « siècle de la vérité » a joué un rôle négatif dans les interprétations des Lumières. D'Horkheimer et Adorno (1944) aux « postmodernes », on a souvent souligné le revers dialectique de cette vocation pour la vérité : la réification de la vérité comme quelque chose d'extérieur et objectif aurait été l'élément essentiel d'une tyrannie de la théorie aux conséquences néfastes⁴. C'est précisément contre cette interprétation des Lumières que s'est déclaré Bernard

1. Condorcet, *Journal d'instruction sociale. Prospectus*, 1793, dans *Œuvres complètes*, éd. O'Connor-Arago, 1847, t. XII, p. 612.

2. L. G. Crocker, « The problem of truth and falsehood in the age of Enlightenment », *Journal of the history of ideas* 14, 4, 1953, p. 575-603, cit. p. 575.

3. Crocker distingue trois positions principales : les conservateurs comme Fontenelle, soutenant que la vérité est contraire au bonheur et socialement dangereuse ; les radicaux (Hume, Diderot, d'Holbach, Helvétius et Condorcet), pour lesquels erreurs et préjugés sont essentiellement les fruits de l'artifice et de l'oppression, et peuvent donc être déracinés avec l'oppression elle-même ; les modérés (D'Alembert, Voltaire, Bayle, Rousseau, avec différentes nuances), selon lesquels il y a des vérités au moins partiellement dangereuses, et des préjugés utiles (p. 577-578). L'article de Crocker est une étude savante, mais aussi un texte engagé dans le débat de l'après-guerre sur le rapport entre vérité, mensonge et politique (il se conclut par un renvoi à *Mein Kampf* et des considérations sur « the despairing view of human nature of totalitarian philosophy », p. 603).

4. Voir David W. Bates, « The epistemology or error in late Enlightenment France », *Eighteenth century studies* 29, 3, 1996, p. 307-327.

Williams, dans son dernier livre *Truth and Truthfulness* (2002)⁵, en reprenant la façon de formuler le problème de Crocker, cinquante ans après. Pour Williams aussi, il s'agit de redécouvrir la complexité de l'attitude des Lumières à l'égard du problème du vrai et du faux. Ce que Crocker avait fait par la reconstruction d'un débat articulé, Williams le fait par la comparaison de deux auteurs exemplaires, Rousseau et Diderot : l'un obsédé par le souci de la véridicité/authenticité, l'autre dessinant dans ses ouvrages un sujet capable de jeux de vérité multiples, et reconnaissant par là un sens positif aux altérations de la vérité – du moins à quelques-unes d'entre elles. Dans *Imposture et crédulité à l'âge des Lumières* (1998), Roland Mortier a montré de son côté, par une galerie de charlatans et d'imposteurs de succès, le « penchant extraordinaire du siècle pour le merveilleux et l'insolite⁶ ». D'une part, nous avons les hésitations des écrivains des Lumières face à la valeur inconditionnée de la vérité ; de l'autre, une véritable attraction exercée sur les hommes de l'époque par les altérations, les déguisements, voire les contrefaçons de la vérité.

À travers Crocker, Williams, Mortier se profile une tendance à mettre en question un lieu commun concernant l'engagement des Lumières pour la vérité. Vu la centralité de cette problématique, il en va de la conception d'ensemble, ou de la définition même de l'époque concernée⁷. Cette opération de « construction des Lumières » s'effectue entre autres par la délimitation d'un petit corpus d'auteurs et de textes cruciaux pour la question de la vérité, auteurs et textes qui circulent dans les commentaires qu'on vient d'évoquer : la « Quatrième promenade » des *Rêveries* de Rousseau (1776-1782) ; la *Dissertation* de Condorcet sur l'utilité de tromper les hommes (rédigée en 1779, publiée en 1790) ; enfin l'opuscule écrit par Kant dans sa controverse avec Benjamin Constant, *D'un prétendu droit de mentir par humanité* (1797). C'est à des moments où on a éprouvé le besoin de réfléchir à nouveau sur la notion de Lumières, qu'historiens et philosophes ont relu ces textes emblématiques où la valeur de la vérité, tout en étant soulignée, fait en même temps l'objet d'une enquête complexe et problématique.

Les altérations de la vérité : typologie et casuistique

L'importance de la vérité et la possibilité de s'en écarter – donc la licéité de mentir (Rousseau, Kant), ou de tromper (Condorcet) – constituent les enjeux les plus évidents de ces textes devenus canoniques. C'est donc sur cet aspect de la question, la possibilité d'admettre des altérations de la vérité, que s'est concentrée l'attention des historiens. Or, les écrits de Rousseau, de Condorcet et de Kant s'inscrivent implicitement par leur sujet dans une histoire philosophique plus vaste, concernant le rapport entre la vérité, ses altérations et la politique. Adopter cette perspective historique de plus longue durée peut aider à mettre en évidence quelques facteurs qu'on risque de laisser dans l'ombre si l'on se concentre uniquement sur le XVIII^e siècle.

Un premier facteur est lié au code de l'écriture philosophique propre aux textes en question. La « Quatrième promenade », la *Dissertation*, le *Droit de mentir* sont à la fois des apologies de

5. Williams, *Truth and truthfulness : an essay in genealogy*, Princeton NJ, Princeton University Press, 2002 ; tr. fr. Jean Lelaidier, *Vérité et véracité. Essai de généalogie*, Paris, Gallimard, 2006.

6. L'essai de Mortier est paru d'abord en italien, sous le titre *Impostori e creduloni nel secolo dei Lumi*, Torino, Bollati Boringhieri, 1998.

7. Voir L. G. Crocker, *An age of crisis. Man and world in eighteenth-century thought*, Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1959 ; R. Mortier, *Clartés et ombres du siècle des Lumières*, Genève, Droz, 1969.

L'ambiguïté des Lumières selon Jan Patočka

PETR HORÁK

En 1942, Jan Patočka a consacré aux Lumières un texte bref mais important intitulé *La raison double et la nature dans les Lumières allemandes*¹. Il y insiste sur le fait que les Lumières allemandes, en opposition au rationalisme positiviste des Lumières occidentales, ont essayé *primo*, de définir la Raison (les fameuses *critiques* kantienne), *secundo*, de saisir le phénomène de la *nature* d'une autre façon que ne l'entendaient les Lumières occidentales, c'est-à-dire sous la forme de la *Naturphilosophie*. En effet, selon Jan Patočka, la double voie des Lumières allemandes reprenait la tradition de la vieille pensée métaphysique, essentiellement en ce qui concerne la philosophie de la nature. Les conséquences de cette double voie se sont manifestées dans un effort dont le but suprême devait être l'harmonie universelle et la correspondance du tout et des parties. C'est ainsi que l'on peut résumer l'essentiel de la pensée de Patočka.

Il est sans doute assez remarquable que le philosophe ait rédigé et publié son texte dans un moment sombre de l'histoire européenne, en 1942, lorsque la guerre contre le nazisme était encore très loin d'être remportée. Les restes de la Tchécoslovaquie, détruite en 1938 par les accords de Munich, se trouvaient annexés au III^e Reich allemand sous la forme d'un « protectorat ». Le régime d'occupation nazie essayait de restreindre la vie intellectuelle et culturelle en langue tchèque en détruisant systématiquement tout ce que l'occupant soupçonnait pouvoir être une manifestation d'opposition. Après la fermeture de Grandes Écoles et des Universités, avec les mesures anti-juives et après l'élimination de Reinhard Haydrich, un des proches de Hitler qui l'avait nommé au poste de « protecteur », la situation tourna à la terreur ouverte. La violence inouïe qui s'exerçait était la négation même des Lumières. Il faut donc bien mesurer la situation historique dans laquelle Jan Patočka, avec d'autres intellectuels, essayaient de maintenir un minimum de vie intellectuelle.

On pourrait spéculer sur les raisons qui ont conduit Patočka à choisir ce moment crucial de l'histoire européenne et universelle pour exposer sa conception des Lumières. Était-ce pour affirmer au nez et à la barbe de l'occupant nazi sa conviction en la victoire de l'idéal des Lumières ? Était-ce pour suggérer que l'ennemi, qui se réclamait de Herder, le trahissait en réalité ? Ou bien était-ce pour démontrer l'ambiguïté essentielle des Lumières, cette ambiguïté qui deviendra deux ans plus tard l'objet de la critique radicale de Max Horkheimer et Theodor Adorno² ? Comme on le sait, ces derniers jugeaient les Lumières responsables des catastrophes européennes du XX^e siècle : le même rationalisme, auquel les Lumières avaient

1. Jan Patočka, *Dvojí rozum a příroda v německém osvícenství* [*La raison double et la nature dans les Lumières allemandes*], Prague, Éditions Václav Petr, 1942.

2. Max Horkheimer, Theodor W. Adorno, *Dialektik der Aufklärung*, New York, Social Studies Association, 1944.

confié la maîtrise du monde, était à l'œuvre dans la manipulation de la nature par la science et des hommes par les dirigeants politiques.

En ce qui concerne le philosophe tchèque, on ne peut faire que des suppositions. Il poursuivait ses propres recherches, entamées avant la guerre. Il voulait d'abord démontrer que les Lumières, considérées sous l'angle du progrès du rationalisme, se composaient d'un autre volet que l'on pourrait appeler « romantique » ou « préromantique ». Ensuite, tenant compte de cet aspect, il a voulu relever l'importance de Herder, non seulement pour l'héritage allemand des Lumières, mais aussi et surtout pour leur héritage slave et tchèque³. Il est significatif qu'il ne cessera de développer cette idée dans ses *Conférences de Louvain* de 1965, et en particulier dans la sixième de ces conférences intitulée « Herder et le réveil national tchèque⁴ ». Selon lui, les Lumières méritaient d'être envisagées en prenant en considération cet aspect romantique⁵. Ainsi, il ouvrait la voie à une construction des Lumières lui permettant de les considérer autrement qu'un simple aboutissement de l'histoire du rationalisme scientifique et utilitariste. Il aurait pu, sans doute, partager la critique d'Horkheimer et Adorno, et ce d'autant plus qu'en tant qu'étudiant et héritier de Husserl, il assumerait pleinement les leçons sur la science moderne que son maître développe dans *La Crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*⁶. Au début des années 1940, il se trouvait cependant presque contraint de comprendre les Lumières autrement que dans la seule perspective du progrès historique et du seul rationalisme de la science moderne.

Son intention était de sauver les Lumières de leurs versions radicalisées. Il était convaincu qu'elles poursuivaient un idéal irréductible au radicalisme rationnel de quelques philosophes. Il trouvait bien sûr l'expression de leur idéal dans le fameux énoncé de Kant, sortir l'homme de sa minorité dont il est lui-même responsable. Mais, pour le penseur tchèque, cette voie présupposait l'abandon des conceptions chrétiennes qui garantissaient une autorité et un ordre « naturel ». Les Lumières cherchaient à remplacer ce vieux système par un autre, essentiellement fondé sur la raison humaine. Au lieu de vivre dans les certitudes garanties par le vieux système, l'homme des Lumières cherchait donc à sortir de l'âge de la minorité par la voie de la seule raison. Cette critique avait pour conséquence que l'homme devait se résigner à vivre sans Dieu révélé, et devait s'efforcer de chercher sa dignité et sa liberté hors des vieilles certi-

3. Les rapports entre la pensée romantique allemande et la pensée russe ont fait l'objet de recherches novatrices par Alexandre Koyré. Voir son ouvrage *La Philosophie et le problème national en Russie au début du XIX^e siècle*, Paris, Champion, 1929, et son livre *Études sur l'histoire de la pensée philosophique en Russie*, Paris, Vrin, 1950.

4. Jan Patočka, *Conférences de Louvain. Sur la contribution de la Bohême à l'idéal de la science moderne*. Texte établi par Valérie Löwit et Filip Karfik. Publication coordonnée et présentée par Bertrand Bouckert, Bruxelles, OUSIA, 2001. Pour le texte de la sixième conférence, *Herder et le réveil national tchèque*, voir p. 115-129.

5. Voir Jonathan I. Israel, *Enlightenment contested. Philosophy, modernity, and the emancipation of man 1670-1752*, Oxford University Press, 2006, p. 60 : « Where Locke, Hume, and Voltaire were, throughout, truly fundamental was in shaping the moderate and conservative Enlightenment. For it was with this kind of enlightenment that England came to be especially associated [...]. However, when it comes to the Radical Enlightenment, the Enlightenment that matter most for us today, both historically and philosophically, the real picture is quite otherwise. Here Locke, Hume, and Voltaire the Anglicizer were not admired but rather broadly opposed. Hence, one of the main aims of this present work is to function as [...] useful corrective to an aggrandizing and distorting tendency which seriously exaggerates the importance of one particular intellectual and cultural tradition in a way which unhelpfully serves to obscure the real philosophical and cultural background, predominantly continental European – and after 1720, especially, but by no means only French – of the accepted values and democratic principles of the egalitarian western world today ».

6. Edmund Husserl, *Die Krisis der europäischen Wissenschaften und die transzendente Phänomenologie. Eine Einleitung in die phänomenologische Philosophie*, 1936.

Sociétés d'agriculture et diffusion des Lumières

GILLES DENIS

Les sociétés royales d'agriculture auraient assumé, selon Daniel Roche, « la diffusion des Lumières et l'intégration des amateurs provinciaux dans un commun univers de sociabilité et de culture » au côté des « deux voies principales » pour ces deux fonctions qui, précise-t-il, auraient été les « ateliers maçonniques et sociétés savantes¹. » Sociologiquement, ces deux mondes, académies de province et sociétés d'agriculture, seraient, selon lui, comparables ; les liens avec l'agriculture y étant naturellement plus marqués dans les dernières. Dans les deux cas, on trouve : une aristocratie terrienne, des administrateurs, des juristes, des religieux des grands abbayes, des chanoines et des curés².

Leurs créations, qui s'inscrivent dans un mouvement plus large en faveur de l'agriculture, s'enracinent, avec des caractéristiques sociologiques comparables, dans le contexte des îles Britanniques du XVII^e siècle, avant de s'étendre à celui de l'Europe continentale puis de l'Amérique³. L'agriculture est un des principaux sujets du XVIII^e siècle. « Premier des arts », il est au cœur des débats récurrents sur l'origine des sociétés, de la propriété, des richesses, de la connaissance, de l'engagement civique et moral. L'éloge constant de l'agriculture – utile, vertueuse, civique, morale – renvoie alors plus ou moins explicitement à une critique de la noblesse, du clergé, de la cour, de l'artisanat du luxe, de la domesticité, de l'armée, c'est-à-dire de l'organisation de la société. La création des sociétés d'agriculture peut être perçue comme une réponse par l'élite administrative et politique à cette préoccupation de l'esprit du temps ; lui-même, selon nous, tout à la fois source, reflet et produit du mouvement des Lumières⁴. La présente étude s'intéresse à l'histoire longue des sociétés d'agriculture, à partir de quelques exemples, et s'interroge sur leur cohabitation avec le mouvement philosophique.

1. Daniel Roche, *Le Siècle des lumières en province*, Paris & La Haye, Mouton et EHESS, 1978, p. 280.

2. D. Roche, p. 282.

3. Gilles Denis, « Du physicien agriculteur du XVIII^e siècle à l'agronome des XIX^e et XX^e siècles : mise en place d'un champ de recherche et d'enseignement », *Comptes rendus de l'Académie d'agriculture de France* 87, 4, p. 81-103 ; « L'agronomie au sens large. Une histoire de son champ, de ses définitions et des mots pour l'identifier », dans Paul Robin, Jean-Paul Aeschlimann et Christian Feller (dir.), *Histoire et agronomie*, Paris, IRD ; « Pratiques paysannes et modèles théoriques savants pré-agronomiques du XVIII^e siècle. Le cas des débats sur la transmission des maladies des grains de blés », *Revue d'histoire des sciences* 54, 4, p. 451-494.

4. G. Denis, « Agriculture, esprit du temps, et mouvement des Lumières », *Histoire et sociétés rurales* 48, 2, 2017, p. 57-100.

Les sociétés européennes

Le Hartlib Circle et le Georgical Committee en Grande Bretagne

Le *Georgical committee* de la *Royal Society* de Londres, créé en 1664, est, à notre connaissance, la première institution pour l'amélioration de l'agriculture. Il est précédé par le *Hartlib Circle*, groupe informel de correspondants – philosophes et fermiers – animé par Samuel Hartlib, personnalité du nouveau régime républicain proche de Cromwell, opposant au parti du roi durant la première révolution anglaise⁵. Utopiste puritain, il envisage la constitution d'un institut, le *Salomon's House* qui reprendrait la description de *La Nouvelle Atlantide* de Bacon. Il encourage la communication entre les membres du cercle, sollicite des lettres, entreprend la publication des missives et travaux à partir des nombreux documents qui passent entre ses mains. Entre 1637, date de la première édition, et 1662, plus de 60 textes sont publiés, diffusant ainsi l'information plus largement. Les intérêts de Hartlib, qui concernent la réforme religieuse, agricole, scolaire, reposent sur un fondement épistémologique commun : la philosophie expérimentale de Francis Bacon.

Le premier manuscrit publié sur l'agriculture, *A discours of husbandrie* de Sir Richard Weston concerne celle de la Flandre, où l'auteur avait vécu en exil pendant la guerre civile. Il promeut, pour la première fois en Angleterre, une rotation à quatre cultures, sans jachère, principale innovation de la nouvelle agriculture du siècle suivant⁶. Parmi les suggestions des membres, on trouve un plan idéal de ferme et un de verger. Des dessins de semoirs sont diffusés. Les thèmes abordés concernent la question des *enclosures*, les techniques de labour et les instruments agricoles, la culture des plantes potagères, la prévention des maladies des blés, les divers engrais possibles, la plantation et le soin à apporter aux arbres fruitiers, la gestion des forêts et des prairies, la culture du chanvre, du lin et du trèfle. On cherche à recueillir les meilleurs pratiques et tentatives, à les diffuser, et à les discuter. Les objectifs sont à la fois théoriques et pratiques⁷. Selon Hartlib, il faut faire connaître les nombreuses observations, afin que « plusieurs excellents esprits en tirent beaucoup de lumière pour l'établissement de quelques fondements dans la connaissance naturelle ou de quelques avantages pour la vie humaine et la société⁸. »

Au sein de la *Royal Society of London for Improving Natural Knowledge* est institué, en 1664, deux ans après sa création, le *Georgical Committee* chargé des questions agricoles. Plusieurs membres des années 1640 et 1650 du Cercle Hartlib auraient participé à l'établissement de la *Royal Society*, qui correspond à l'institution qu'ils souhaitaient et qu'ils rejoignent. La philosophie de Bacon leur sert de guide. La spéculation philosophique et l'utilité devaient aller de concert, permettant tout à la fois l'amélioration des techniques et l'émergence de nou-

5. Voir Vittoria Di Palma, *Wasteland: a history*, New Haven et Londres, Yale University Press, 2014, p. 50-53 ; Mark Greengrass, Michael Leslie, Timothy Raylor (dir.), *Samuel Hartlib and universal reformation: studies in intellectual communication*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994 ; Joan Thirsk, *The Agrarian history of England and Wales, (1640-1750)*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, t. V, chap. 16 et 19 ; Nicholas Goddard, *Harvest of change, the Royal Agriculture Society of England (1838-1988)*, Londres, Quiller Press, 1988, p. 3 ; Onama Matei, « Gabriel Plattes, Hartlib Circle and the interest for husbandry in the seventeenth-century england », *Prolegomena* 11, 2, 2012, p. 207-224.

6. Richard Weston, *A discours of husbandrie used in Brabant and Flanders, shewing the wonderfull improvement of land there ; and serving as a pattern for our practice in this Commonwealth*, Londres, William Du-Gard, 1650.

7. Vittoria Di Palma, *Wasteland: a history*, p. 52-62.

8. Samuel Hartlib, copie d'une Lettre de Londres du 27 février 1640, dans M. Greengrass, M. Leslie and M. Hannon, *The Hartlib papers*, Sheffieldm HRI Online Publications, 2013, <hronline.ac.uk/hartlib>.

Les Lumières espagnoles et la quête du bonheur (1746-1814)

MARC MARTI

Le syntagme « Lumières espagnoles » doit être considéré à la fois dans sa dimension européenne et ses spécificités nationales. L'expression du concept par la langue esquisse déjà les particularités d'un objet qui a été désigné de plusieurs façons, *Ilustración* et *Luces*, mais aussi par l'usage du verbe *ilustrar* et de son participe passé *ilustrado*, souvent utilisé comme adjectif. En tant que processus, les Lumières espagnoles se sont caractérisées par une pensée pragmatique qui a abordé la totalité des activités humaines. On y retrouve une interrogation fondamentale européenne, une sorte de prémisse à toute réflexion, qu'elle soit d'ordre politique, économique ou éthique : pourquoi l'homme vit-il en société ? Les réponses sont multiples et parfois différentes. Suivant le niveau et le thème de la réflexion, on trouve des variantes selon que l'on considère l'homme dans ses dimensions individuelle ou collective.

Du point de vue de la politique, c'est le second aspect qui est privilégié. La réponse qui domine est que l'homme s'est regroupé en société pour accéder au bonheur. Cette idée se retrouve chez les penseurs européens mais aussi en Espagne, par exemple sous la plume de Léon de Arroyal, qui, dans sa proposition de constitution pour l'Espagne, au chapitre exposant les droits naturels, considère que « le but de toute société est le bonheur des hommes¹ ». Dans ce cadre, nous proposons d'analyser de quelle façon les penseurs de l'époque ont défini le concept de bonheur, principalement dans le discours politique.

Dans un premier temps il convient de poser le problème de façon linguistique. En effet, en Espagne, malgré une influence française indéniable, les penseurs ont exprimé leurs idées en castillan. Ils ont, d'une certaine manière, procédé à une nationalisation des concepts. De façon consciente ou pas, ils sont allés parfois jusqu'à leur donner un sens différent de celui qui était en vigueur en français. Ainsi, le terme *felicidad* deviendra-t-il problématique, principalement à cause des usages antérieurs dans la langue. Cette charge historique permettra aussi aux penseurs d'affiner le concept et de lui donner une pluralité de domaines d'application. Les usages du terme montrent comment les élites éclairées ont tenté de résoudre les problèmes politiques, éthiques et économiques à partir de la pensée des Lumières et de son adaptation à la réalité espagnole.

1. León Arroyal, *Cartas político-económicas*, Oviedo, Centro de Estudios del siglo XVIII, 1971 [1787-1795], p. 227 : « Exposición de los derechos naturales ». « 2. El fin de toda sociedad es la felicidad de los hombres ; todo lo que no sea encaminado a este fin no puede ser garantizado por el pacto social ».

Un problème linguistique : de l'ancien au nouveau

La configuration lexicale

Alain Rey, dans la préface du *Robert historique de la langue française*, rappelle que les mots sont « des accumulateurs d'énergie »². Cependant, l'histoire des idées accorde peu d'importance aux problèmes lexicaux et privilégie l'analyse des signifiés. Cette attitude est compréhensible. Une idée nouvelle ne se réalise pas forcément dans un vocabulaire nouveau. Par ailleurs, les tentatives pour cerner complètement les idées à partir d'une seule recherche lexicographique semblent d'avance vouées à l'échec. Comme le constatait G. Gusdorf, en analysant les travaux de Lucien Febvre sur le mot « civilisation »,

l'origine radicale du mot ne résout pas les problèmes qui peuvent se poser dans l'ordre des idées. Le vocable est l'indicateur d'un groupe de valeurs ; il revêt la signification d'un slogan ; il mobilise des sentiments complexes et parfois contradictoires. [...] Les termes les plus féconds sont d'ordinaire les plus confus et leur fécondité est dans une certaine mesure liée à leur confusion. Il faut renoncer à l'ambition d'un vocabulaire historique des mots et des idées du XVIII^e siècle, qui permettrait l'élucidation définitive des thèmes majeurs de l'époque : Nature, Liberté, Bonheur, Progrès, Justice, Humanité, etc., etc.³.

En France, les travaux consacrés à l'idée de bonheur évitent cet écueil. Robert Mauzi s'attache à définir l'idée et ses différentes dimensions sans se préoccuper du vocabulaire qui sert à les exprimer⁴. La démarche de Josiane Boulad-Ayoub, qui étudie la pensée politique de la Révolution française, est similaire⁵. Tous deux arrivent à la conclusion que le concept s'inscrit dans une nouvelle vision de l'homme et de la vie, mais aucun ne s'intéresse à l'éventuelle dimension lexicale du problème.

Pour l'Espagne, peut-être à cause d'une tradition philologique plus présente, les recherches de José Antonio Maravall et de Pedro Álvarez de Miranda commencent par une approche qui privilégie la lexicologie sémantique⁶. Il est probable que cette approche par l'étude du signifiant témoigne aussi de la diversité du castillan pour exprimer cette idée. Au regard de ces travaux, il semble raisonnable de prendre en compte la dimension lexicale, avec prudence cependant, car l'analyse des étymologies et du lexique ne saurait expliquer à elle seule les idées qui ne sont pas réductibles aux mots qui servent à les exprimer. En espagnol, l'ensemble des mots susceptibles d'être associés à l'idée de bonheur est assez vaste et par conséquent, on retrouve des étymons différents. Cependant, une analyse systématique serait une perte de temps, car il y aurait beaucoup de redondance. Le corpus d'énoncés sur lequel nous avons travaillé montre que c'est autour du terme *felicidad* et de l'adjectif dérivé *feliz* que l'idée de bonheur a été exprimée (plus de 87% du corpus)⁷. La consultation des dictionnaires de la langue et des textes

2. Alain Rey, *Le Robert. Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaire le Robert, 1992, p. XXI.

3. Georges Gusdorf, *Les Principes de la pensée au siècle des Lumières*, Paris, Payot, 1968, p. 18.

4. Robert Mauzi, *L'Idée de bonheur dans la littérature et la pensée française au XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1960.

5. Josiane Boulad-Ayoub, « Le plus grand bonheur pour le plus grand nombre », *Études françaises* 25, 2-3, 1989, p. 132.

6. Pedro Álvarez de Miranda, *Palabras e ideas, el léxico de la Ilustración temprana en España (1680-1760)*, *Anejos del Boletín de la RAE* 51, 1992. José Antonio Maravall, « La idea de felicidad en el programa de la Ilustración », *Mélanges offerts à Charles Vincent Aubrun*, éd. Paris, Hispaniques, 1974, p. 425-462.

7. Marc Marti, *Le Discours sur le bonheur : éthique, politique et économie dans l'Espagne des Lumières (1760-1814)*. *Analyse d'un champ sémantique*, inédit d'habilitation à diriger les recherches, Saint Etienne, 2000.

Une autodéfinition des Lumières espagnoles : *El Censor* (1781-1787)

SYLVIE IMPARATO-PRIEUR

Il est des nations pour lesquelles la question de savoir si elles ont été ou non des nations éclairées ne se pose pas : elles sont vues comme le berceau des Lumières. C'est le cas de l'Angleterre, de l'Allemagne et bien évidemment de la France, dont les philosophes – Montesquieu, Voltaire, Diderot, Rousseau – ont jeté les fondements de nos démocraties modernes. Pour d'autres, la situation est plus complexe et l'Espagne se range au premier plan de ces nations pour lesquelles pendant longtemps les historiens n'ont accepté que du bout des lèvres de les associer au mouvement européen des Lumières. Ces réticences postérieures au XVIII^e siècle renvoient à la définition, déjà formulée par Kant en réponse à la question posée en 1784 par le périodique berlinois *Berlinische Monatsschrift*, « Qu'est-ce que les Lumières ? ». Cette question en induit d'autres : quels sont les critères permettant de savoir si une nation est éclairée ? Qui peut en juger ? La nation concernée, ou bien les autres nations ? Ce questionnement et les réponses qui y furent apportées au fil des siècles ont marqué l'historiographie, soulignant la complexité de cet « objet Lumières », la difficulté d'en fournir une définition unique et donc la nécessité de tenir compte des spécificités qui permettent de nuancer les définitions, et d'apprécier les Lumières telles qu'elles se sont exprimées en Espagne.

La classification est plus aisée quand existent des exemples précis et que l'historiographie peut s'appuyer sur des textes de contemporains proposant des définitions. Kant, mais aussi Lessing et Mendelssohn, entre autres, ont largement contribué dès le XVIII^e siècle à cette réflexion théorique en répondant au journal berlinois et en proposant de ce fait des définitions précises. Rien de cela en Espagne : pas de philosophe pour théoriser les Lumières, d'où peut-être cette idée répandue alors que l'Espagne était en marge des Lumières, voire hostile. Or, la politique menée en Espagne dans la seconde moitié du XVIII^e siècle montre que certaines idées des Lumières étaient bien présentes, et que le pouvoir tentait de les mettre en application. Ceci suggère une première piste, celle de Lumières espagnoles plus pragmatiques que philosophiques, comme l'a mis en évidence Francisco Aguilar Piñal à partir du terme « *Ilustración* » que l'on emploie pour désigner les Lumières espagnoles¹. Pour pousser l'analyse, et parce que la presse a joué un rôle essentiel dans ces autodéfinitions des Lumières allemandes, il m'a semblé intéressant d'analyser le titre emblématique de la presse espagnole du XVIII^e

1. Francisco Aguilar Piñal justifie ainsi l'emploi de ce terme pour désigner les Lumières espagnoles : « España [...] rechazaba la noción de "iluminar" y la sustituye por la de "ilustrar"; más didáctica y menos filosófica, más científica y menos contaminada por el deísmo reinante », *La España del absolutismo ilustrado*, Madrid, Espasa Calpe, 2005, p. 20 (colección Austral, n° 562).

siècle, *El Censor*, de le passer en quelque sorte au crible des Lumières afin de déterminer si l'on pouvait y trouver une définition spécifiquement espagnole des Lumières.

Presse et Lumières en Espagne

Selon Paul-J. Guinard, auteur d'un ouvrage de référence sur la presse espagnole au XVIII^e siècle², il faut attendre le règne de Charles III pour trouver une presse semblable à celle qu'on lisait à l'étranger, la référence en la matière étant le journal anglais, *The Spectator*, fondé en 1711 par Joseph Addison et Richard Steele. Guinard distingue trois périodes : la première (1760-70) correspond à la publication de *El Pensador* (1762 et 1767), très proche du modèle anglais, dont le rédacteur est José Clavijo y Fajardo³. On peut également mentionner *El Diario noticioso, curioso, erudito, comercial político* (1758) créé par celui que l'on peut considérer comme l'un des premiers journalistes espagnols, Nipho⁴. La deuxième étape, que Guinard considère comme l'âge d'or, se situe entre les années 1780 et 1791 : *El Censor* (1781-1787) est la publication phare de cette période. Les éditeurs, Cañuelo et Pereira, dans un premier discours ironique, exposent leur projet qui est d'évoquer de façon critique de nombreux aspects de la vie quotidienne. Publié en théorie tous les jeudis, le périodique s'est heurté à la censure préalable mais aussi à l'Inquisition, ce qui explique les interruptions dans la publication de ses 167 numéros⁵.

D'autres titres surgissent tant à Madrid que dans les différentes capitales provinciales, et cette effervescence correspond à l'apogée de la monarchie éclairée, c'est-à-dire aux dernières années du règne de Charles III. L'essor de la presse est brutalement freiné en 1791. Inquiet de la tournure prise par les événements en France, et désireux d'éviter toute pénétration des idées révolutionnaires, le comte de Floridablanca, alors Premier Secrétaire d'État de Charles IV, interdit par la résolution royale du 24 février 1791, la parution de tous les périodiques, à l'exception des journaux officiels (*Gaceta de Madrid* et *Mercurio histórico y político*) et du *Diario de Madrid*.

Cette troisième période qui prend fin en 1808 voit l'émergence d'une presse provinciale abondante traitant de thèmes plutôt utilitaires. L'un des titres les plus intéressants est sans doute *El Semanario de agricultura y artes dirigido a los párrocos* (1797 y 1808)⁶. Soutenu par Godoy, ce journal prétendait diffuser les nouvelles techniques agricoles auprès de la population par l'intermédiaire des prêtres. Mais, compte tenu de la faible implication de ces der-

2. Paul J. Guinard, *La Presse espagnole de 1737 à 1791. Formation et signification d'un genre*, Paris, Centre de recherches historiques, 1973.

3. José Clavijo y Fajardo (1726-1806), naturaliste et écrivain espagnol, traducteur de Buffon. Il est l'éditeur du journal *El Pensador* (1762-1767), inspiré par le journal anglais *The Spectator* de Joseph Addison et Richard Steele.

4. Francisco Mariano Nipho y Cagigal (1719-1803) fonda le premier journal en langue espagnole, intitulé *Diario noticioso-erudito y comercial público y económico* (1758), ainsi que de nombreux autres titres.

5. Dans l'histoire de la publication du *Censor*, on distingue trois époques : la première s'ouvre le 8 février 1781 et se termine avec le numéro 46 publié le 20 décembre 1781. La publication s'interrompt pendant près de deux ans puisque le numéro 47 ne sera publié que le 13 novembre 1783. S'ouvre alors la deuxième époque qui prend fin le 1^{er} avril 1784 avec le numéro 67. Après une nouvelle interruption qui dure plus d'un an, la publication reprend le 1^{er} septembre 1785. Cette troisième époque, la plus longue, s'achève le 23 août 1787, avec le dernier numéro publié (167). Les discours ne sont pas datés à quelques rares exceptions près, mais José Miguel Caso González a réussi à déterminer les dates de publication dans son édition. Voir *El Censor*, ed. facsimil con prólogo y estudio, Oviedo, Instituto Feijoo de estudios del siglo XVIII, 1989.

6. Voir l'étude de Elisabel Larriba et de Gérard Dufour, *El Semanario de agricultura y artes dirigido a los Párrocos* (1797-1808), Valladolid, Ámbito ediciones, 1997.

Les appropriations des Lumières par les conspirateurs du Minas Gerais et de Bahia : textes, auteurs et débats au Brésil à la fin du XVIII^e siècle

LUIZ CARLOS VILLALTA

L'Inconfidência Mineira (Conspiration du Minas Gerais), et *L'Inconfidência da Bahia* (Conspiration de Bahia) sont des manifestations séditeuses qui ont eu lieu respectivement dans la capitainerie du Minas Gerais, en 1788-89, et dans celle de Bahia, en 1798. La première a eu des ramifications dans les capitaineries de São Paulo et Rio de Janeiro. La seconde s'est limitée à la ville de Bahia et à la Baie de Tous les Saints. Ces mouvements étaient liés à la France de plusieurs façons : par des livres – certains des protagonistes avaient lu les textes de penseurs français, par des fonctions, ou encore du fait des origines de certains acteurs. Ces liens ont pu influencer les discussions qui ont déterminé ces conspirations contre la couronne portugaise. Il s'agira, dans cette étude, d'examiner le rôle joué par certains textes et certaines idées dans ces mouvements, et la façon dont les protagonistes se les sont appropriés dans leurs discussions et dans l'élaboration de leurs stratégies insurrectionnelles. Le cas de la conspiration de Bahia constituera un terme de comparaison et sera, par conséquent, moins approfondi.

L'Inconfidência Mineira (1788-1789)

Conspiration avortée, *L'Inconfidência Mineira* a été organisée par des individus appartenant à l'élite que la politique du gouvernement portugais et de la capitainerie, sous le règne de Dona Maria I^{re}, mécontentait et inquiétait. Pour penser leur propre situation et organiser un mouvement visant à conquérir le pouvoir, les conspirateurs se sont appropriés, d'une part, des traditions et des textes d'origine portugo-brésilienne, et, d'autre part, certaines idées des Lumières. Ils se sont aussi inspirés de la Révolution Américaine de 1776 et de la Restauration portugaise de 1640, en d'autres termes, de la lutte pour l'Indépendance des États-Unis d'Amérique, et du mouvement de reconquête de l'autonomie du Portugal face à l'Espagne². Nous nous intéresserons aux conspirateurs, à leurs motivations, aux textes qu'ils ont pu utiliser et aux idées qu'ils ont défendues.

Qui étaient les conspirateurs ? Parmi les 24 condamnés par la reine Dona Maria I en 1792 pour crime de trahison à l'égard de la couronne (*Inconfidência*), 17 avaient une activité sup-

1. Kenneth Maxwell, *A devassa da devassa. Inconfidência Mineira. Brasil-Portugal*, 3^e éd., Rio de Janeiro, Paz e Terra, 1985, p. 151.

2. Luiz Carlos Villalta et André Pedroso Lugares Becho, « Espaços e identidades coletivas na Inconfidência Mineira », dans Maria Efigênia Lage de Resende et L. C. Villalta (dir.), *História de Minas Gerais: As Minas Setecentistas*, Belo Horizonte, Autêntica, 2007, t. II, p. 605.

posant une formation spécifique : clercs, avocats-magistrats, arracheur de dents, militaires de troupes payées. Plus de la moitié des condamnés (14) étaient maîtres d'esclaves, 12 se consacraient aux activités agricoles ou à l'élevage. Parmi ces 12 personnes, 8 alliaient à leurs activités agricoles et d'élevage l'extraction d'or ou de diamants, tandis que 4 se consacraient uniquement à l'agriculture et 1 à l'exploitation de minerais³. Deux hommes, qui ont certainement participé à la conspiration, ont été protégés par les magistrats ce qui leur a permis d'échapper aux sanctions.

Les conspirateurs peuvent être regroupés en plusieurs catégories. Quelques-uns avaient étudié à l'Université de Coimbra : le minéralogiste José Álvares Maciel et les poètes Cláudio Manuel da Costa, Inácio José de Alvarenga Peixoto et Tomás Antônio Gonzaga. Les deux derniers étaient aussi d'anciens magistrats. Pour sa part, Domingos Vidal Barbosa Lage a étudié à Montpellier et à Bordeaux, où il a terminé ses études de médecine. D'autres étaient des clercs qui avaient étudié au Brésil : le chanoine Vieira da Silva et les prêtres Carlos Correia de Toledo, José da Silva e Oliveira Rolim et Manuel Rodrigues da Costa. Il y avait aussi des militaires de troupes payées : le lieutenant-colonel Francisco de Paula Freire de Andrade, le deuxième homme dans la hiérarchie militaire de la capitainerie, et le sous-lieutenant Joaquim José da Silva Xavier, surnommé Tiradentes, qui était aussi arracheur de dents. Quelques conspirateurs étaient de grands propriétaires terriens : José Aires Gomes, Francisco Antônio de Oliveira Lopes, et José Resende Costa, père et fils. Domingos de Abreu Vieira, João Rodrigues de Macedo et Joaquim Silvério dos Reis avaient acheté à la couronne le droit de percevoir les impôts et ils étaient endettés auprès du gouvernement. La couronne exigeait le remboursement de la dette, ce qui pourrait expliquer leur participation à la conspiration. Enfin, trois conspirateurs, dont le rôle n'a pas pu être clarifié, n'étaient pas propriétaires : Antônio Oliveira Lopes (arpenteur) ; Vitoriano Gonçalves Veloso (métisse, tailleur) et Salvador Carvalho do Amaral Gurgel (chirurgien)⁴.

Les condamnés pour leur participation à la Conspiration du Minas Gerais avaient donc des profils socio-économiques diversifiés. Cependant, dans leur majorité, ils occupaient des fonctions relativement importantes sur le plan social, économique, culturel, religieux ou administratif. De plus, il existait entre eux des relations professionnelles, économiques, y compris par des activités illégales (la contrebande, par exemple), intellectuelles ou encore amicales. Ces liens, relevant de la sociabilité et des relations économiques, renforçaient leur insertion dans l'élite de la société du Minas Gerais. Les intérêts partagés par les conspirateurs⁵ doivent être replacés dans cette société esclavagiste, où, conformément aux principes de la société d'ordres, la richesse et les distinctions légales déterminaient la place de chaque personne dans la hiérarchie.

De fait, plusieurs motivations ont conduit ces hommes à conspirer contre le gouvernement en place. La capitainerie du Minas Gerais avait connu des transformations sur le plan politique, social et économique. Les intérêts des élites de la capitainerie avaient des racines locales. Les élites s'étaient aperçues que le Minas Gerais, qui devait sa prospérité à ses ressources

3. Furtado, João Pinto. *O Manto de Penélope : história, mito e memória da incondência Mineira de 1788-9*, São Paulo, Companhia das Letras, 2002, p. 76-128 ; L. C. Villalta, *1789-1808 : o Império Luso-Brasileiro e os Brasis*, São Paulo, Companhia das Letras, 2000, p. 37-38.

4. L. C. Villalta, *Liberdades imaginárias, dans Adauto Novais (Org.), O avesso da liberdade*, São Paulo, Companhia das Letras, 2002, p. 320-321.

5. L. C. Villalta, *Usos do Livro no Mundo Luso-Brasileiro sob as Luzes : reformas, censuras e contestações*, Belo Horizonte, Fino Traço, 2015, p. 466 et 502.

La Renaissance albanaise entre le Romantisme et les Lumières

ÉRIONA TARTARI KËRTUSHA

Nous nous proposons d'aborder la question de l'influence et de l'héritage des Lumières dans la littérature de la Renaissance albanaise en tenant compte aussi bien des différences entre les modes de pensée et les valeurs nationales des œuvres concernées que des différentes interprétations qui ont été faites au fil du temps, et notamment pendant la longue période du communisme albanais. Il faut également être attentif à la présence des Lumières dans l'incessante transformation des lectures successives qui furent proposées des œuvres de cette Renaissance : bilan dynamique d'un passé toujours présent, et que nous jugeons utile de reprendre.

Il existe un décalage historique entre le mouvement des Lumières et sa véritable diffusion en Albanie, ainsi d'ailleurs que dans d'autres pays de l'Europe balkanique alors sous l'emprise de l'Empire ottoman. Ce décalage historique n'exclut pas, bien au contraire, une continuité entre les Lumières européennes et les Lumières albanaises telles qu'elles se manifestent à l'époque de la Renaissance. Mais comme les Lumières albanaises s'épanouissent véritablement après le Romantisme européen, elles sont en quelque sorte pénétrées et contaminées par ses grands thèmes, le sentiment national, la recherche d'une « âme » des peuples, le culte de la langue nationale, de la culture et des traditions populaires, etc. Cette symbiose entre Lumières et Romantisme fait l'originalité de ce qu'il est convenu d'appeler « la Renaissance albanaise », terme couramment utilisé en Albanie sous l'influence du Risorgimento italien.

Pour écrire l'histoire de cette Renaissance, on s'est longtemps contenté de classer les auteurs en fonction de modes intellectuelles successives et de l'air du temps. C'est seulement à l'époque du réalisme socialiste qu'on a commencé à relever et utiliser quelques idées ou concepts de cette littérature en les présentant comme étant issus des Lumières. Dans ce contexte, le vers de Pashko Vasa est un *leitmotiv* : « La religion des Albanais est l'albanisme ». Ce bref extrait de son poème « Ô Albanie, pauvre Albanie » est le symbole de l'interprétation très idéologique, très politique, partielle et partielle, de cette Renaissance par le communisme : il est devenu le slogan de la critique de la religion utilisé par le nationalisme communiste albanais, dans son exaltation du patriotisme qui devient une véritable religion, allant jusqu'à la proclamation de l'athéisme, devenu paradoxalement une véritable religion d'État. Aujourd'hui nous lisons toujours dans le *Dictionnaire encyclopédique albanais* :

Les Lumières en Albanie naissent dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Elles caractérisaient l'idéologie de la renaissance nationale et les œuvres de ses représentants les plus illustres : Naum Veqilharxhi, Pashko Vasa, Jani Vreto, Naim Frashëri, Sami Frashëri. Ils ont lié les efforts pour le développement de l'enseignement et du savoir, comme condition de la prospérité et de la civilisation sociale, à l'exigence d'une écriture en langue albanaise et de l'ouverture des écoles

de langue albanaise. La lutte pour l'écriture de la langue albanaise et pour l'ouverture des écoles a été conjuguée par ces auteurs avec la lutte contre l'occupation ottomane, les intrigues et les intentions des cercles chauvinistes des pays voisins. Pour ces raisons, leurs Lumières ont pris un contenu patriotique et progressiste¹.

Ce dictionnaire donne le ton général de l'interprétation des Lumières dans les manuels d'histoire de la littérature. Ces idées et ce langage, qui perdurent, sont hérités des discours dominants de la vie politique et culturelle du temps long du communisme albanais pendant lequel ont été forgées les premières définitions et les premières histoires de la littérature de la Renaissance. Nous jugeons quant à nous cette analyse pour le moins simpliste et problématique car les Lumières sont caractérisées comme un pur réseau idéologique². Dans l'esprit des auteurs de cette encyclopédie, il s'agit d'action culturelle et d'engagement politique bien davantage que de pratique d'écriture, pratique qui ne fait l'objet d'aucune analyse. Ce mouvement, qui ne fut d'ailleurs jamais constitué en école, et qui dans une construction *a posteriori* regroupe des personnalités qui n'avaient pas toujours de relations entre elles ou qui, pour la plupart, travaillaient dans des espaces culturels et des contextes différents (Albanie, Naples, Constantinople, Europe occidentale, Bucarest, etc.), ne fut jamais simple ni homogène. Et paradoxalement, alors qu'il s'agit d'un « mouvement » littéraire, celui-ci n'a jamais été étudié d'un point de vue proprement littéraire mais toujours d'un point de vue idéologique. Aussi n'a-t-on jamais mis en valeur ses contradictions propres, ni les contradictions propres à chacun de ses auteurs.

On ignore de plus le fait élémentaire que l'Albanie n'existait pas encore au sens administratif et politique du terme, que son indépendance en tant qu'État internationalement reconnu ne sera obtenue que plus tard. On ne mentionne pas non plus l'existence de « Lumières » à une époque bien antérieure de l'histoire albanaise, contemporaine des Lumières européennes. Nous pensons notamment au développement de l'Académie de Voskopojë avec la naissance d'une imprimerie et les premiers manuels d'enseignement ou des ouvrages de philosophie critique comme ceux de Kavalioti³. On comprend aisément pour quelles raisons le régime communiste albanais, fidèle à sa pratique de reconstruire et maquiller l'histoire en fonction de son idéologie propre, a marginalisé ou passé sous silence cette « crise de conscience » et ce travail critique entrepris au XVIII^e siècle par l'Académie de Voskopojë⁴ : l'institution regroupait des

1. « Iluminizmi në Shqipëri lindi në gjysmën e dytë të shek. XIX. Ai ishte karakteristik për ideologjinë e Rilindjes Kombëtare dhe të përfaqësuesve të saj më të shquar : N. Veqilharxhi, P. Vasa, J. Vreto, N. Frashëri, S. Frashëri. Përpyekjet për përhapjen e arsimit dhe të diturisë, si kusht i përparimit dhe i qytetërimit shoqëror, ata i lidhën me kërkesën për shkrimin e gjuhës shqipe e hapjen e shkollave shqipe. Luftën për shkrimin e gjuhës shqipe dhe hapjen e shkollave kombëtare, rilindësit e bashkuan me luftën kundër pushtimit osman dhe intrigave e synimeve të qarqeve shoviniste të vendeve fqinje. Për këtë iluminizmi i tyre mori përmbajtje patriotike dhe përparimtare. », « Fjalori Enciklopedik, botim i Akademisë së shkencave të Shqipërisë », *Dictionnaire encyclopédique albanais*, Académie des sciences de l'Albanie, 2009, p. 443.

2. Nous retrouvons la même définition dans l'article *Iluminizmi* (les Lumières) du *Dictionnaire encyclopédique* de l'année 1985 et du *Dictionnaire philosophique* de l'année 1976. Voir, *Fjalori Enciklopedik Shqiptar*, Akademia e Shkencave e RPSSH, Tirane, 1985, et *Fjalori filozofik*, shtepia botuese 8 nentori, Tirane, 1976.

3. Voir sur Kavalioti, Alfred Uçi, « T. A. Kavalioti-un représentant albanais des Lumières », *Actes du premier congrès international des études balkaniques et sud-est européennes*, Sofia, Académie bulgare des sciences, 1971, p.139-150.

4. L'affaiblissement de l'Empire Ottoman et l'échec de ses réformes au début du XVIII^e siècle, marquent la première ouverture de l'occident et vers l'occident. Les cultures des peuples chrétiens des Balkans entamèrent une mutation profonde sous la double influence du capitalisme et de l'*Aufklärung*. C'est dans ce contexte historique et politique que se développe l'Académie de Voskopojë avec une imprimerie, la plus importante dans le pays, une

Les Lumières dans l’historiographie des mathématiques

CHRISTIAN GILAIN

Dans ce texte, nous abordons quelques questions concernant les relations entre les Lumières et les mathématiques : comment le thème des Lumières apparaît dans l’historiographie des mathématiques et quelle représentation des Lumières ressort de l’utilisation de ce thème. On développera une analyse critique de l’image ainsi présentée à l’aide de données historiques relatives aux deux domaines concernés, celui des mathématiques et celui des Lumières.

L’histoire des mathématiques comme domaine

Dans un livre collectif récent consacré à l’écriture de l’histoire des mathématiques, le lien entre la naissance de cette histoire comme domaine propre et les Lumières est ainsi souligné : « The history of mathematics as a separate field of study in France was the creation of the “philosophes” of the Enlightenment¹ ». Cette affirmation se fonde principalement sur la parution au milieu du XVIII^e siècle du premier grand ouvrage consacré à l’histoire générale des mathématiques : l’*Histoire des mathématiques* de Jean-Étienne Montucla². Cet ouvrage est ainsi qualifié : « A lasting monument of the Enlightenment, it is related to the larger philosophical project of the Encyclopedists devoted to charting the progress of the human mind and to describing its history³ ».

Les liens personnels et idéologiques entre Montucla et le mouvement encyclopédique sont en effet attestés. Le Blond, dans sa Notice sur Montucla (1800) raconte que celui-ci participait aux réunions intellectuelles qui se tenaient régulièrement chez Charles-Antoine Jombert, son éditeur⁴, en présence notamment de D’Alembert. La proximité de Montucla avec l’encyclopédiste apparaît clairement dans les articles de celui-ci dans l’*Encyclopédie*. Dans l’article « Duplication », D’Alembert utilise largement l’ouvrage de Montucla sur l’*Histoire des recherches sur*

1. Jeanne Peiffer, « France », dans J. Dauben et C. Scriba (éd.), *Writing the history of mathematics : its historical development*, Birkhäuser, 2002, p. 3-43, cit., p. 42. Traduction française de la citation : « L’histoire des mathématiques comme domaine spécifique d’étude en France est la création des philosophes des Lumières ».

2. J.-E. Montucla, *Histoire des mathématiques*, 2 vol., Paris, 1758 ; 2^e éd. en 4 vol., Paris, 1799-1802. La première édition comprend deux volumes et porte sur l’histoire des mathématiques depuis l’Antiquité jusqu’au XVII^e siècle. Dans la seconde édition, les volumes 3 et 4 consacrés au XVIII^e siècle ont été complétés sous la direction de Jérôme Lalande après la mort de Montucla fin 1799. Pour une comparaison précise entre les deux éditions, voir Pierre Crépel et Alain Coste, « Jean-Etienne Montucla, *Histoire des mathématiques*, seconde édition (1799-1802) », dans I. Grattan-Guinness (éd.), *Landmark writings in Western mathematics, 1640-1940*, Elsevier, 2005, p. 292-302.

3. J. Peiffer, « France », p. 3. Trad. fr. : « Monument durable des Lumières, il est lié au projet philosophique plus vaste des encyclopédistes visant à promouvoir le progrès de l’esprit humain et à décrire son histoire ».

4. Montucla, *Histoire des mathématiques*, t. IV, p. 664-665.

la *quadrature du cercle* paru en 1754 et ajoute : « Nous saisissons avec plaisir cette occasion de rendre la justice qui est dûe à l'ouvrage de M. Montucla ; il doit prévenir favorablement les Géomètres pour l'histoire générale des Mathématiques que promet l'auteur, & que nous savons être fort avancée⁵ ». On voit que l'encyclopédiste dispose d'informations précises sur l'état du travail de Montucla trois années avant la publication du livre⁶.

La proximité idéologique de Montucla avec le mouvement encyclopédique et D'Alembert en particulier se manifeste clairement dans son ouvrage *Histoire des mathématiques*. Dans sa préface, il place son travail historique dans la perspective d'une mise en évidence des progrès de l'esprit humain : « Un des spectacles les plus dignes d'intéresser un œil philosophique, est sans contredit celui du développement de l'esprit humain, & des différentes branches de ses connoissances⁷ ». Pour lui, le thème de son livre est au cœur de ce progrès car : « De toutes les Sciences, les Mathématiques sont celles dont les pas dans la recherche de la vérité ont été les plus assurés & les mieux soutenus⁸ ».

Par analogie avec le « Système figuré des connaissances humaines » de l'*Encyclopédie*, Montucla introduit au début de son ouvrage un « Système figuré des mathématiques et de leurs divisions⁹ ». L'analogie se poursuit par la présence d'un « Discours préliminaire sur la nature, les divisions & l'utilité des mathématiques¹⁰ ». Dans l'article IV de ce premier chapitre, il indique qu'il entend « mettre sous les yeux le système entier des Mathématiques, & [...] donner une idée claire des différentes branches qui le composent¹¹ », et souligne que « cet ouvrage [doit] représenter l'histoire et les progrès de l'esprit humain dans cette partie considérable de nos connoissances¹² ». Il fait alors explicitement le parallèle avec le *Discours préliminaire* de D'Alembert : « Au reste qu'on ne s'étonne pas de retrouver dans cet article plusieurs des idées que l'Auteur du sublime Discours qui est à la tête de l'Encyclopédie a sçu mettre dans un si grand jour¹³ ».

La place des Lumières dans l'historiographie des mathématiques

Cependant, malgré ce lien originel, le thème des Lumières a été longtemps absent dans l'historiographie des mathématiques et notamment dans les ouvrages classiques d'histoire générale des mathématiques. C'est le cas, bien sûr, des ouvrages se situant dans la tradition

5. D'Alembert, art. « Duplication », *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Diderot et D'Alembert (éd.), 17 vol. de texte, 1751-1765, t. V, 1755, p. 169b. Dans l'article « Géométrie », il réitère en 1757 une telle référence à l'ouvrage de Montucla non encore paru : « Mais nous croyons qu'on trouvera tout ce qu'on peut desirer sur ce sujet [l'histoire de la géométrie] dans l'*histoire des Mathématiques* que prépare M. de Montucla, [...] », *Encyclopédie*, t. VII, 1757, p. 632a. Dans les citations, nous conservons l'orthographe du texte originel.

6. Informations qui vont donc bien au-delà de la simple lecture de l'annonce publique d'une demande de privilège par l'éditeur Jombert pour divers ouvrages dont une *Histoire des mathématiques*, annonce figurant dans Montucla, *Histoire des recherches sur la quadrature du cercle*, Paris, 1754.

7. Montucla, *Histoire des mathématiques*, 1758, p. iii.

8. Montucla, p. xxv.

9. Montucla, p. xxvi-xxviii.

10. Montucla partie I, livre I, p. 1-44.

11. Montucla, p. 8.

12. Montucla, p. 8.

13. Montucla, p. 8.

Musées d'histoire naturelle et jardins botaniques au Portugal : nature, divertissement et éducation (XVIII^e et XIX^e siècles)

ISABEL DRUMOND BRAGA

L'analyse des contextes historiques ainsi que des pratiques et des discours élaborés par des personnalités liées à la culture portugaise, notamment à l'Académie royale des sciences de Lisbonne fondée par la reine Marie I^{re} en 1779, a permis de comprendre comment l'on concevait la Nature, idée essentielle dans la pensée des Lumières, au Portugal au cours des XVIII^e et XIX^e siècles. Les textes et les mémoires produits par cette institution permettent d'évaluer les éléments conceptuels qui dénotent le pragmatisme des savants du royaume. Néanmoins, il est indispensable de comprendre le parcours qui a commencé un peu plus tôt.

Les premiers pas de la muséographie

Il faut avant tout aborder la période qui a précédé. Au Portugal, l'habitude de collectionner des objets, des animaux et des plantes provenant d'autres contrées commença dès la fin du XV^e siècle. C'était un phénomène directement lié aux découvertes et à l'expansion vers d'autres continents. Il existait deux possibilités, soit obtenir des animaux et des plantes vivants, soit avoir recours aux espèces embaumées et séchées qui sont à l'origine des collections conservées dans des cabinets de curiosités et, plus tard, dans des musées. Outre les plantes et les animaux, il faut également compter avec un grand nombre d'objets produits par d'autres civilisations ou créés par des européens avec des matières exogènes. Ainsi, on considère deux grands groupes d'objets : *naturalia* et *artificialia*.

Dans l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert, l'entrée « Cabinet » fournit diverses définitions dont des références à des cabinets d'histoire naturelle¹. Ce n'est cependant pas le cas pour le *Vocabulario Portuguez e Latino*, publié entre 1712 et 1728², dont l'auteur est le lexicologue Rafael Bluteau (1668-1743). L'ouvrage définit les termes « collection », « curiosités » et « cabinet », sans les associer. Ici, le terme de « collection » est synonyme de rassemblement³, « cabinet » est synonyme de cabinet de toilette, de bureau ou encore de la chambre privée du prince ou du ministre où se trouvent des documents⁴. Le terme « curiosités » est

1. *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, t. II, 1752, p. 488-493, par Jacques François Blondel, Pierre Daubenton, Denis Diderot, Jean le Rond D'Alembert.

2. Au sujet de Bluteau, voir Isabel M. R. Mendes Drumond Braga, « D. Rafael Bluteau na Corte Portuguesa (1668-1734) », *Cultura, religião e quotidiano. Portugal (século XVIII)*, Lisboa, Hugin, 2005, p. 7-82.

3. Rafael Bluteau, *Vocabulario Portuguez e Latino*, t. II, Coimbra, Real Colégio das Artes da Companhia de Jesus, 1712, p. 373.

4. Bluteau, *Vocabulario Portuguez e Latino*, t. IV, Coimbra, Real Colégio das Artes da Companhia de Jesus, 1713, p. 3-4.

définie de façon peu flatteuse, « volonté désordonnée de voir ou de connaître des nouveautés ou des choses qui ne sont ni utiles ni nécessaires »⁵ ; il désigne aussi les recherches sur des sujets occultes. Ici donc nous n'avons pas de définition concernant les cabinets de curiosités et des collections au-delà d'un simple assemblage d'objets.

Sans entrer dans le détail des différentes définitions du terme « collection » nous tenterons de systématiser quelques idées-clés. Il semble clair que toute pièce est collectionnée quand on échange son utilité pour sa signification, ce qui explique pourquoi les appropriations culturelles constituent l'aspect le plus important d'une collection. Ainsi tout assemblage d'objets artistiques ne peut pas être considéré automatiquement comme une collection d'art car son existence dépasse le simple répertoire de biens et sous-entend une relation entre le propriétaire et ces objets⁶. Il faut par ailleurs tenir compte d'autres questions dans la volonté de collectionner : la valeur esthétique et historique, la rareté et le prestige du propriétaire précédent sont des variables à prendre en compte dans les collections qui deviennent aussi une activité économique quand l'objet s'éloigne de sa fonction immédiate⁷.

L'Europe commença à s'enthousiasmer pour les cabinets de curiosités vers la fin du Moyen Âge. Les *Wunderkammer* – chambre de merveilles – et les *Schatzkammer* – chambres de trésors – des principautés allemandes commencèrent à proliférer au cours du XVI^e siècle. Ces lieux présentaient divers ensembles d'objets correspondant à la mode d'alors, rappelaient les conditions de leur acquisition et le goût pour la rareté et la différence. Il ne s'agissait toutefois pas de l'unique manière de rassembler curiosités, merveilles et trésors. Dans la péninsule italique, notamment à Rome, les cabinets de curiosités étaient essentiellement constitués d'objets provenant de voyages en Orient et rapportés par les missionnaires ou issus de fouilles archéologiques de nécropoles étrusques et de catacombes⁸. En revanche, dans la Péninsule ibérique, si les voyages dits philosophiques furent responsables d'une nette augmentation des espèces à collectionner, auparavant, un grand nombre d'objets avaient été rapportés par les marchands et les marins afin d'être achetés ou utilisés pour le simple plaisir de leurs propriétaires.

Les cabinets de curiosités résultèrent, pour ainsi dire, de l'intérêt de particuliers, de la Maison royale, de la noblesse et du clergé qui les créaient pour leur plaisir personnel et parfois pour l'étude⁹. Certaines pièces décoratives qui commencèrent comme objets de collection, devinrent des objets usuels, comme c'est le cas pour la porcelaine qui sortit des cabinets pour venir décorer les tables¹⁰. Ces espaces avaient toutefois tendance à se concentrer sur ce qui était hors du commun, c'est-à-dire sur ce qui s'éloignait des lois de la nature. Le côté exotique,

5. Bluteau, *Vocabulario Portuguez e Latino*, t. IV, p. 642.

6. Antonio Urquizar Herrera, *Coleccionismo y nobleza. Signos de Distinción Social en la Andalucía del Renacimiento*, Madrid, Marcial Pons, 2007, p. 18-22.

7. José Alberto G. Machado, *Um Colecionador Português do século das Luzes : D. Frei Manuel do Cenáculo Vilas-Boas, arcebispo de Évora*, Évora, Publicações Ciência e Vida, 1987, p. 11-12.

8. Beatrice Palma Venetucci, *Dallo scavo al collezionismo. Un viaggio nel passato dal medioevo all'ottocento*, Roma, De Luca Editori, 2007, p. 113-117.

9. Albertus Seba, *Cabinet of natural curiosities, 1734-1765*, Colônia, Taschen, 2015.

10. À ce sujet, voir Olivier Bonfait, « Collection, curiosité », dans *Dictionnaire Européen des Lumières*, sous la direction de Michel Delon, Paris, PUF, 2007, p. 268-271.

Les traductions de Rousseau en Russie. Quelques interprétations de son œuvre

ALLA POLOSINA

Rousseau n'aimait pas la Russie. Il exprime son sentiment dans le *Contrat social* :

Les Russes ne seront jamais vraiment policés, parce qu'ils l'ont été trop tôt. Pierre avait le génie imitatif ; il n'avait pas le vrai génie, celui qui crée et fait tout de rien. Quelques-unes des choses qu'il fit étaient bien, la plupart étaient déplacés. Il a vu que son peuple était barbare, il n'a point vu qu'il n'était pas mûr pour la police ; il l'a voulu civiliser quand il ne fallait que l'aguerrir¹.

En revanche en Russie, le philosophe de Genève n'a jamais laissé indifférent : on l'adorait ou on le détestait², et on a beaucoup traduit ses œuvres. Des écrivains, parmi lesquels Denis Fonvisine, Nikolai Karamzine, Alexandre Pouchkine, Nikolai Tshernichevsky ont prêté une grande attention à ses écrits. Le *Contrat social* et le *Discours sur l'origine de l'inégalité* exercèrent une grande influence sur Alexandre Radishev et Alexandre Herzen. Ce dernier fut même d'avis que sa génération « survivrait à Rousseau et Robespierre comme les Français³ ». Les Russes étaient imprégnés des idées idéalistes du XVIII^e siècle, particulièrement de celles de Rousseau.

La Nouvelle Héloïse et les *Confessions* influencèrent le jeune Dostoïevski qui polémiqua de manière mordante contre les idées du genevois. On sait en quelle estime le tenait Léon Tolstoï : dans sa jeunesse, il lut en français toutes ses œuvres qu'il trouva dans sa bibliothèque familiale, y compris le *Dictionnaire de musique* (1764). Il connaissait parfaitement *La Nouvelle Héloïse* et de nombreuses pages de Rousseau lui étaient tellement proches qu'il lui semblait en être l'auteur. Selon le témoignage de son médecin, Douchan Makovitsky, les *Confessions* était son œuvre préférée, mais Tolstoï estimait que le *Contrat social* n'était pas son meilleur livre⁴.

Les traductions de Rousseau en Russie et en Union soviétique

Dans la Russie du XVIII^e siècle, les œuvres de Rousseau étaient aussi populaires qu'en France, surtout le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* et le

1. J.-J. Rousseau, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1959, t. III, p. 239.

2. Le 14 mars 1771, Catherine II écrit à Voltaire : « Il n'y a pas longtemps que vous aviez en France un nouveau saint Bernard qui prêchait une croisade en esprit contre nous autres, sans, je crois, qu'il sût bien au juste lui-même pour quel objet. Mais ce saint Bernard s'est trompé dans ses prophéties tout comme le premier, rien de ce qu'il avait prédit ne s'est vérifié ; il n'a fait qu'aigrir les esprits. Si c'était là son but, il faut avouer qu'il a réussi. Ce but cependant paraît bien mesquin. », Best.D17081.

3. A. I. Herzen, *Œuvres complètes*, Moscou, l'Académie des sciences de Russie, 30 vol., t. XVIII, 1959, p. 322.

4. Douchan Makovitsky, *L'Héritage littéraire*, Moscou, Éditions « Science », 1979, t. XC, livre 4, p. 362.

*Contrat social*⁵. À partir des années 1760, son nom fut presque toujours accompagné de l'épithète « glorieux ». Ce titre concerne aussi bien l'écrivain que le penseur. Ainsi, l'Émile et *La Nouvelle Héloïse* se sont fixés dans la conscience russe comme ses œuvres principales. Bien que l'élite intellectuelle russe lût les traités philosophiques de Rousseau en français, cela n'empêcha pas l'apparition de traductions dès le XVIII^e siècle⁶. En 1770, Pavel Potemkine traduit *De l'origine de l'inégalité*⁷. Le *Contrat social* est également traduit à la fin du XVIII^e siècle, mais sans être publié. La traduction de ces textes fait dire à Alexandre Herzen que les Russes comprenaient « Rousseau et Robespierre aussi bien que les Français⁸ ».

Les premières années du règne d'Alexandre I^{er} furent marquées par un relâchement de la censure qui favorisa la diffusion des œuvres philosophiques au début du XIX^e siècle. Rousseau, Montesquieu, Diderot, Voltaire furent beaucoup publiés et ce mouvement fut accentué par le fait qu'un grand nombre d'ouvrages français arrivaient en Russie par les moyens les plus variés. Les futurs décembristes⁹, et leurs partisans, étaient des lecteurs passionnés des Encyclopédistes dont les œuvres aboutirent parfois dans les bibliothèques des sociétés secrètes. On les retrouve dans celles de Pavel Pestel, Nikita Mouraviev, Fedor Chakhovskoy, Nicolas Tourguéniev, des frères Nikolai et Mikhail Bestouguev, de Léon Tolstoï¹⁰, etc...

Dans les années 1900, le *Contrat social* fut publié mais avec des passages supprimés. La traduction proposée par Fayvl Frenkel et préfacée par Alexei Djiveleguov porte la mention : « Autorisé par la censure (Kiev, le 22 décembre 1905)¹¹ ». Même sans ce rappel, la préface n'aurait de toute façon pas laissé de doute : « Ce petit traité est un extrait d'une œuvre qui est plus importante. Je l'ai commencé sans avoir mesuré mes forces et je l'ai laissé de côté il y a longtemps. De tous les fragments que l'on pouvait en extraire, j'ai choisi ceux qui, à mon avis, sont les plus importants et méritent d'être publiés¹² ». En 1938, l'Institut de philosophie de l'Académie des sciences de l'URSS publia le même texte, sans indiquer ni le nom du traducteur, ni celui du préfacier. Il n'est pas exclu qu'à cette époque-là, Frenkel et Djivelegov aient été frappés de sanctions, ou que leurs noms soient apparus comme subversifs aux yeux

5. « Parmi 500 catalogues de bibliothèques privées d'avant la révolution, 126 contenaient *La Nouvelle Héloïse*, 67 le *Discours sur l'origine de l'inégalité* et un seulement contenait le *Contrat social* », Daniel Mornet, « Les enseignements des bibliothèques privées (1750-1780) », dans *Revue d'histoire littéraire* 17, juillet-septembre 1910, p. 449-498.

6. Rousseau, *Traité philosophiques*, Moscou, Éd. « Science », 1969, p. 561.

7. Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, traduit par Pavel Potemkine, Moscou, Éditions de l'Université de Moscou, 1770 ; seconde édition en 1782.

8. A.I. Herzen, *Œuvres complètes* en 30 vol., 1954-1966, Moscou, Académie des sciences de Russie, 1959, t. XVIII, p. 322. Selon Youri Lotman, l'accueil de Rousseau en Russie fut influencé par la littérature anti-rousseauiste largement présente dans les catalogues des bibliothèques russes : « *Discours de M^r. Borda en faveur des sciences et de la peinture en dépit de Jean-Jacques Rousseau* » (traduit par I. Rigsky, 1792) ; « *Raisonnement sur le commencement et sur la fondation des foyers civils* » (traduit par A. F. Malinovsky, 1787) ; « *Anti-Émile, ou précis simple d'une éducation solide* », par M. l'Abbé C***, Lyon, De l'Imprimerie d'Aime Delaroche, aux Halles de la Grenette.

9. Les décembristes sont des gentilshommes, membres de sociétés secrètes qui ont organisé une tentative de coup d'État le 26 (14) décembre 1825 pour obtenir une constitution de Nicolas I^{er}, futur empereur. Cinq membres furent exécutés par pendaison, les autres furent envoyés en exil en Sibérie.

10. La plupart des catalogues de ces bibliothèques n'ont pas été conservés.

11. *Contrat social* (Moscou, Mokhovaya, maison Benkendorf, librairie de D. P. Efimov, 1906), dans la série *Les classiques de la pensée sociale* 1.

12. Rousseau, *Du contrat social*, Moscou, Mokhovaya, maison Benkendorf, librairie de D.P. Efimov, 1906.

Les Lumières : un enjeu idéologique pendant la guerre d'Algérie (1954-1962)

PASCAL PELLERIN

La réception des écrivains du XVIII^e siècle pendant la guerre d'Algérie et plus largement dans le mouvement indépendantiste algérien n'a suscité, jusqu'à maintenant, aucune étude ou réflexion même succincte. On pourrait trouver aisément des raisons à ce vide intellectuel. Celles-ci tiennent à la mémoire même de cette guerre qui est en train de se construire depuis une vingtaine d'années et qui a fait émerger une concurrence mémorielle qui rend parfois difficile la mise en place d'une recherche scientifique rigoureuse bien que des historiens aient accompli un travail important sur ce conflit, le dernier où des civils français ont été engagés. Cette étude s'impose d'autant plus aujourd'hui que l'on vient de commémorer le cinquantième anniversaire des accords d'Évian, le tricentenaire de la naissance de Rousseau et qu'on a célébré en 2013 le tricentenaire de la naissance de Diderot.

La difficulté de confronter les textes des Lumières au mouvement indépendantiste algérien prend ses racines dans l'histoire même de la colonisation et de la conquête de l'Algérie où s'affrontent deux cultures et deux religions. L'Algérie a été la seule colonie de peuplement rattachée à la métropole avec le découpage du territoire en trois départements, Alger, Oran et Constantine. Ce statut colonial exceptionnel est déterminant pour l'histoire des deux pays. Comme l'écrit en 1960 Jacques Berque dans *Esprit* à propos de l'Algérie : « Aucun parmi les peuples arabes n'avait été plus profondément malaxé, détruit et recréé par l'Occident, et aucun n'a fourni contre l'Occident la lutte qu'assume le peuple algérien¹ ».

Alors que la colonisation s'est faite bien souvent au nom de la mission civilisatrice et des Lumières, on doit se demander quelle part les Lumières ont eu chez ceux qui ont lutté violemment en Algérie contre la présence française et ceux qui, en Europe, ont soutenu les nationalistes algériens ou dénoncé la politique de l'État français. Car si les indépendantistes algériens dénoncent l'occupation coloniale, ils s'appuient aussi sur les écrivains des Lumières, notamment sur Rousseau et Montesquieu. De chaque côté de la Méditerranée, cette guerre remet en cause les fondements et les valeurs de la République française. C'est principalement à partir

1. Jacques Berque et Louis Massignon, « Dialogue sur "Les Arabes" », *Esprit*, octobre 1960, p. 1516. Jacques Berque est né à Freneda en Algérie en juin 1910 et décède dans les Landes en juin 1995. Fils d'un administrateur de l'Algérie coloniale, il fut sociologue et orientaliste, titulaire de la chaire d'histoire sociale de l'islam contemporain au Collège de France de 1956 à 1981 et traducteur de nombreux textes arabes en français, notamment le Coran. Il a dénoncé la guerre d'Algérie et s'est engagé quelques années plus tard contre la politique israélienne envers les Palestiniens. Louis Massignon, né en 1883 et décédé en 1962, a découvert l'Algérie à l'âge de vingt ans. Profondément catholique, auteur d'une thèse sur la vie du soufi Mansur al-Hallaj, crucifié à Bagdad en 922, il a occupé la chaire de sociologie musulmane au Collège de France de 1926 à 1954.

de la lecture des journaux publiés entre 1954 et 1962 que nous avons mené notre enquête et construit notre réflexion. La lutte pour l'indépendance de l'Algérie, de part et d'autre de la Méditerranée, pose un nouveau regard sur les écrivains des Lumières. Une réflexion sur les transferts culturels et le problème de l'usage de la langue française s'impose puisque les intellectuels anticolonialistes algériens utilisent la langue de l'opresseur pour mieux dénoncer l'État qui les opprime. Kateb Yacine disait à propos de la langue française qu'elle était un butin de guerre². Pour certains colonisés, les idéaux véhiculés par les Lumières et la Révolution française sont devenus des instruments de lutte contre la présence et la prégnance du colonisateur, des instruments de lutte revisités par l'histoire. Chez les Français qui dénoncent cette guerre, il y a la volonté de renouer avec l'élan émancipateur des Lumières qui aurait accouché de la Révolution et mis un terme à l'esclavage. La guerre en Algérie viole à leurs yeux la culture française et c'est aussi au nom de l'universalisme qu'ils s'engagent contre elle sans comprendre toujours la dimension nationale et religieuse des indépendantistes. Pour ceux qui veulent maintenir à tout prix le rattachement de l'Algérie, dernier maillon de l'empire colonial, à la France, les écrivains des Lumières ont bradé l'empire et sont responsables de la décadence du sentiment national.

Les prémisses

On fixe le début de la guerre d'Algérie au 1^{er} novembre 1954 mais la lutte contre l'occupation française a commencé au siècle précédent, après l'arrivée des armées françaises sur le territoire algérien, le 5 juillet 1830. La guerre de conquête a été longue, difficile et violente tant du côté français que du côté algérien. Dans le premier tiers du vingtième siècle alors qu'on prépare le centenaire de la conquête d'Alger, de nouvelles revendications voient le jour avec les deux personnalités les plus importantes du mouvement indépendantiste, Messali Hadj et Ferhat Abbas³. Messali Hadj est le premier à réclamer l'indépendance de l'Algérie. Ces nouvelles formes de revendications, de type populaire, qui réclament l'indépendance de l'Algérie sont nées dans l'immigration algérienne en 1926 avec la fondation de l'Étoile Nord-africaine. Elles se sont exportées sur la terre algérienne à l'été 1936 lors du discours de Messali Hadj au stade municipal d'Alger : « Cette terre est à nous, nous ne la vendrons à personne⁴ ». Le petit morceau de terre que Messali Hadj tient dans sa main signifie la rupture avec l'histoire coloniale, l'entrée du peuple algérien sur la scène politique mais pose aussi avec acuité la question de la propriété, de la dépossession foncière exercée par la colonisation. Au début des années trente, Messali Hadj découvre et lit Rousseau. Cette découverte de l'œuvre est contemporaine de sa radicalisation politique.

2. Benamar Medienne, *Kateb Yacine, le cœur entre les dents*, Paris, Robert Laffont, 2006, p. 144. Yacine Kateb est né en août 1929 à Constantine et décédé en octobre 1980 à Grenoble. En 1947, à Paris, il adhère au parti communiste algérien et publie plusieurs romans. Également journaliste, il écrit après l'Indépendance des pièces de théâtre en arabe dialectal puis en tamazight avant de quitter définitivement l'Algérie.

3. Messali Hadj est né à Tlemcen en mai 1898 et décédé dans l'Oise en juin 1974. Réclamant dès 1927 l'indépendance de l'Algérie, fondateur du parti du peuple algérien, il s'oppose au FLN et est écarté de la lutte pour l'indépendance du territoire algérien. Ferhat Abbas, né en août 1899 et mort en décembre 1985, fut fondateur de l'Union démocratique du manifeste algérien. Longtemps partisan d'une politique d'assimilation en Algérie, il rejoint le FLN et devient le premier président de la République algérienne démocratique et populaire avant d'être écarté du pouvoir par Ben Bella.

4. Voir Benjamin Stora, *Ils venaient d'Algérie*, Paris, Fayard, 1992, p. 44.

Le tremblement de terre de Lisbonne et les Lumières au Portugal selon Miguel Real

MARIE-NOËLLE CICCIA

Si les idées éclairées de l'Europe commencent à se diffuser au Portugal dès les premières années du XVIII^e siècle, on constate que la religion y est moins contestée qu'ailleurs. Progressistes mais pas révolutionnaires, les penseurs portugais des Lumières se sont toujours attachés à harmoniser la raison et la foi¹, préférant une forme d'éclectisme² à un véritable changement de paradigme, tel qu'on a pu l'observer en France ou en Grande Bretagne, ce qui explique que l'on parle à leur propos d'« Iluminismo católico³ ». Selon Francisco Contente Domingues, spécialiste de l'œuvre de Teodoro de Almeida, au Portugal, « l'esprit des Lumières ne s'est jamais trouvé en contradiction avec le mode de vie chrétien, lequel, en fin de comptes, orchestrait ses interprétations possibles du monde matériel⁴. »

S'agissant de l'avancée des Lumières au Portugal, le XVIII^e siècle se scinde en deux grandes périodes. La première, celle des Lumières dites « joanines » (correspondant au règne du roi Jean V), précède le tremblement de terre de Lisbonne. Cette période se caractérise par une « intense effervescence intellectuelle⁵ » suscitée en partie par les apports des *estrageirados*⁶. La seconde, celle des Lumières « pombalines », qui débute après 1755, est davantage liée à une pensée politique, celle du despotisme éclairé, dans un régime régalien dont Sebastião José de Carvalho e Melo, futur marquis de Pombal tient les rênes. Pombal entra dans le cercle des ministres du roi D. José I dès l'accession de celui-ci au trône en 1750. Cinq ans plus tard, le

1. Selon Pedro Calafate, les penseurs portugais « ont conçu une histoire universelle unique, mais ont choisi le concept de Raison, ou plutôt, de rationalité qui, dans la mesure où la suprématie du dogme était sauve, trouvait dans le sensisme et dans l'expérimentalisme la mesure-étalon de la légitimité des options doctrinales [...] » (« Século XVIII », dans José Eduardo Franco et Pedro Calafate (org.), *A Europa segundo Portugal. Ideias de Europa na cultura Portuguesa século a século*, Lisboa, Gradiva, 2012, p. 114). Voir aussi Sandra Aparecida Pires Franco, « Reformas Pombalinas e o Iluminismo em Portugal », *Fênix. Revista de história e estudos culturais* 4, 4, 2007, p. 14. Toutes les citations de cet article ont été traduites par nous.

2. « L'éclectisme s'est affirmé comme l'attitude philosophique la plus représentative des théoriciens portugais des Lumières, représentant l'expression d'un dynamisme qui se prétendit source d'innovation. » Pedro Calafate, « Eclectismo e metodologia na Ilustração Portuguesa », dans *Metamorfoses da Palavra: estudos sobre o pensamento português e brasileiro*, Lisboa, Imprensa Nacional-Casa da Moeda, 1994, p. 217. Voir aussi Francisco Contente Domingues, *Ilustração e catolicismo. Teodoro de Almeida*, Lisboa, Colibri, 1994, p. 159.

3. Ana Cristina Araújo, *A Cultura das Luzes em Portugal. Temas e problemas*, Lisboa, Livros Horizonte, 2003, p. 15.

4. Francisco Contente Domingues, p. 86.

5. Miguel Real, *O Marquês de Pombal e a cultura portuguesa*, Lisboa, Quid Novi, 2005, p. 102.

6. Ce terme désigne les hommes ayant vécu à l'étranger pour diverses raisons : voyages personnels, diplomatie, politique, etc.

cataclysme de Lisbonne permit de révéler la forte personnalité du ministre, qui prit en main les affaires du royaume que le faible monarque lui céda volontiers⁷. La pensée des Lumières fut appliquée de manière restreinte à certains champs de la vie civile (éducation et économie, en particulier), mais la censure limita drastiquement l'entrée des ouvrages européens au Portugal. L'érudit Bezerra de Lima accuse ainsi « les censeurs téméraires et injustes » qui, en silence, conspirent contre les « lumières du siècle⁸ ».

De fait, le tremblement de terre de 1755 représente une rupture profonde dans le processus d'avancée des Lumières au Portugal. Au traumatisme causé par la catastrophe naturelle s'ajoute le bouleversement politique amené par Pombal, qui a marqué durablement le pays. Cela explique que le thème du séisme de Lisbonne constitue l'un des sujets de prédilection de la littérature portugaise et européenne, y compris en ce début de XXI^e siècle⁹.

Miguel Real, enseignant de philosophie, romancier à succès, essayiste et dramaturge, interroge depuis plusieurs années l'histoire de son pays, puisant les fondements de son analyse de l'actualité dans les différentes phases historiques du Portugal, notamment dans les phases de crise. La période pombaline constitue, selon lui, l'une des périodes clés dans la construction de la mentalité portugaise d'aujourd'hui. Cette construction a été rendue possible par la rupture que fut le tremblement de terre, rupture qui a conduit à une révolution de la gouvernance du pays. En effet, « le marquis de Pombal réagit à cette situation catastrophique en révolutionnant le Portugal dans son ensemble : le trésor royal, l'éducation, l'économie, l'urbanisme, la politique régalienn¹⁰... ».

Le couple rupture/révolution nous permettra d'analyser l'interprétation de l'émergence des Lumières pombalines et de leurs conséquences dans le Portugal d'aujourd'hui formulée par Miguel Real. Il sera ici question de deux de ses essais, *O Marquês de Pombal e a Cultura Portuguesa*¹¹ (2005) et *A Morte de Portugal*¹² (2007), d'un roman, *A Voz da Terra*¹³ (2005), et, dans une moindre mesure, d'une pièce de théâtre écrite en collaboration avec son épouse et intitulée *1755-O Grande Terramoto*¹⁴ (2005).

Dans ses deux essais, Miguel Real défend les thèses suivantes : l'action de Pombal, à la suite du tremblement de terre, demeure encore aujourd'hui un traumatisme pour la société por-

7. « La réponse d'António Pereira de Figueiredo semble être la suivante : “Tout a commencé avec le tremblement de terre et s'est achevé avec l'expulsion des Jésuites”, ce que nous pouvons traduire par : bien que Pombal fût déjà l'un des ministres du roi, le *pombalismo* a commencé à naître immédiatement après le tremblement de terre, et a fini de naître avec l'expulsion des Jésuites. » Rui Tavares, *O Pequeno livro do Grande Terramoto*, Lisboa, Ed. Tinta de China, 2005, p. 93.

8. Cité par Ana Cristina Araújo, p. 77.

9. On peut citer, parmi les ouvrages récents : *Quando Lisboa tremeu*, de Domingos Amaral (Lisboa, Casa das Letras, 2010), *O Profeta do Castigo Divino* de Pedro Almeida Vieira (Lisboa, Dom Quixote, 2005). On trouvera un inventaire commenté des ouvrages relatant le séisme et ses conséquences historiques, parus depuis le XVIII^e siècle, dans l'étude d'Estela Vieira, « The Lisbon earthquake of 1755 and the Portuguese literary imagination », *Ellipsis: journal of the American Portuguese Studies Association* 5, 2007, p. 113-129.

10. M. Real, *A Morte de Portugal*, Porto, Campo das Letras, 2007, p. 14.

11. M. Real, *O Marquês de Pombal e a cultura Portuguesa*, Lisboa, Quid Novi, 2005.

12. M. Real, *A Morte de Portugal*, Lisboa, Campo das Letras, 2007.

13. M. Real, *A Voz da Terra*, Lisboa, D. Quixote, 2005. Désormais, les pages des extraits empruntés à cet ouvrage seront indiquées directement dans le texte entre parenthèses à la suite de la citation.

14. M. Real et Filomena Oliveira, 1755. *O grande terramoto*, Lisboa, Europress, 2006. Voir Marie-Noëlle Ciccia, « 1755. *O grande terramoto de Lisboa* de Filomena Oliveira et Miguel Real (2006) : un drame historique d'hier et d'aujourd'hui », *Atlante 1. Le tremblement de terre de Lisbonne de 1755. Perceptions d'un événement*, Université de Lille 3, automne 2014, p. 234-260 <cecille.univ-lille3.fr/pdf/atlane/ATLANTE_1_DEF.pdf >.

Les Lumières et l’Afrique : usages de l’humanisme

DAVID DIOP

Dans *Le Concentrique et l’Excentrique*, paru en 1980, Georges Benrekassa note la difficulté de détacher la pensée contemporaine de celle du siècle des Lumières parce que celui-ci « ne cesse de nous renvoyer à la question d’un usage du savoir qu’il nous apporte » et « parce qu’il existe encore puissamment dans notre culture¹ ». Participant d’une vaste machinerie à construire des *topoi* philosophiques, nombreux sont les textes actuels où sont repris sans critique les professions de foi de « l’élite du siècle des Lumières² » : foi en la raison humaine, foi dans le progrès de l’humanité par la diffusion des connaissances, foi dans l’humanisme.

Ainsi, dans l’optique de leurs propres luttes idéologiques, les XIX^e et XX^e siècles ont fait usage de l’humanisme des Lumières symbolisé par la Déclaration des droits de l’Homme et du Citoyen : l’humanisme des philosophes, altruiste par essence, aurait gravé dans le marbre l’égalité universelle des hommes. Or Michèle Duchet qui, dans la mouvance du « matérialisme historique » marxiste recherche l’origine économique-sociale des idées, juge qu’« il n’y a pas d’“humanisme” [au XVIII^e siècle] sans une action humaine déjà inscrite dans les faits, dans le refus ou la révolte qui exige que l’on prenne parti³ ». Selon elle, l’humanisme des philosophes des Lumières serait né essentiellement du problème moral posé par l’esclavage des Africains⁴. L’Afrique serait ainsi au cœur de l’idéologie humaniste des Lumières et non pas à sa périphérie. L’engagement humaniste des philosophes ne leur viendrait pas *a priori* d’un ciel des idées, mais d’une connaissance concrète de la traite et de l’esclavage des Noirs d’Afrique.

En effet, au XVIII^e siècle, l’Afrique, c’est avant tout l’esclavage : l’intégration de l’Afrique dans l’économie mondiale se faisant essentiellement à travers le commerce triangulaire. Mais

1. Georges Benrekassa, *Le Concentrique et l’excentrique : marges des Lumières. Pour une histoire contemporaine de l’idéologie des Lumières*, Paris, Payot, 1980, p. 27.

2. Benrekassa, p. 54.

3. Michèle Duchet, *Anthropologie et histoire au siècle des Lumières. Buffon, Voltaire, Rousseau, Helvétius, Diderot*, Paris, Flammarion, 1977 (1^e édition 1971), p. 121.

4. Michèle Duchet écrit : « L’humanisme des philosophes ne procède [...] ni d’une exigence morale, dont on ne comprendrait pas qu’elle ne soit pas apparue plus tôt, ni d’une réflexion théorique sur les droits de l’homme et les rapports qu’il entretient avec ses semblables. Il s’inscrit dans le champ idéologique à un autre niveau, il obéit à d’autres sollicitations : il est à chaque instant la mesure des forces dont l’homme dispose en faveur de l’homme, dans une situation de conflit, dont les termes apparaissent comme fixes (en l’occurrence le système colonial et la condition de l’esclave) mais qui comportent néanmoins des solutions (les solutions possibles étant un adoucissement apporté au sort des esclaves par les maîtres eux-mêmes, l’affranchissement des esclaves, la révolte). Il n’y a pas d’“humanisme” sans une action humaine déjà inscrite dans les faits, dans le refus ou la révolte qui exige que l’on prenne parti », p. 120-121.

si les polémiques d'hier sur la position de la philosophie des Lumières par rapport à la pratique de l'esclavage à grande échelle se prolongent aujourd'hui, n'est-ce pas parce que l'humanisme est comme un miroir où elle est sommée de se contempler ? Quand des philosophes ou historiens actuels reprochent aux Lumières leur cynisme relativement à l'esclavage, d'autres leur portent la contradiction, prenant la défense des philosophes. Mais les uns et les autres ne sont-ils pas des usagers d'un humanisme « légendaire⁵ » forgé au cœur de polémiques anciennes issues du siècle des Lumières lui-même ? Par quel processus historique une partie des recherches actuelles sur l'Afrique au XVIII^e siècle se sont-elles retrouvées subjuguées par une autodéfinition humaniste des Lumières ?

Un humanisme « légendaire » : l'héritage des Lumières

Le siècle des Lumières français prétend maîtriser, dès 1750, ce qu'on dira de lui dans les siècles suivants. Cela est très lisible dans le *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie* qui fige, dans une métaphore filée jouant sur l'opposition entre la lumière et les ténèbres, ce qu'il faudra retenir du siècle. Pour D'Alembert, co-directeur avec Diderot de l'*Encyclopédie*, les Lumières, ce sont les progrès décisifs de la philosophie après des siècles d'obscurantisme. Reflétées dans le miroir encyclopédique, les lumières de la raison représentent l'aboutissement « flatteur » d'une histoire de l'esprit humain, car elles permettent de surmonter les ténèbres de la scolastique qui a prospéré au Moyen Âge.

Les exemples de ce jeu métaphorique autour de la lumière sont multiples dans le *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie*⁶, jeu qui, outre sa connotation religieuse, porte en lui l'idée que la progressive diffusion des connaissances fera nécessairement reculer le despotisme politique et la crédulité religieuse. Qu'il relève du passé même de l'Europe (le Moyen Âge) ou de l'ailleurs, autrement dit de l'Afrique, de l'Asie et des Amériques, le destin des Lumières est de faire reculer l'obscurantisme. Conquérantes par nature, les Lumières sont condamnées, en vertu des grandes vues qu'elles ont conçues sur l'humanité, à œuvrer au bonheur du genre humain.

Cette autodéfinition des Lumières, très marquée dans le *Discours préliminaire*⁷, a donc été d'un grand usage politique au XIX^e siècle. En effet, la Troisième République française a construit sa politique étrangère autour d'un des idéaux attribués aux Lumières. Après la défaite de Napoléon III à Sedan, contre la Prusse de Bismarck, et l'échec de la Commune de Paris, la Troisième République réactive, en guise de rachat, le mythe du rôle éminent de la France dans le progrès du monde extra européen par le biais de la colonisation. La diffusion des Lumières de la Raison française apparaît comme devant s'étendre naturellement sur les

5. Les XIX^e et le XX^e siècles, jusqu'avant la seconde guerre mondiale, se plaisent à définir le siècle des Lumières comme le siècle de la Raison triomphante. Leur tort, comme l'écrit Georges Benrekassa à propos d'Ernst Cassirer, auteur de *La Philosophie des Lumières*, paru à la fin des années 1930, n'est-il pas d'avoir négligé « un travail de séparation radicale entre l'histoire des Lumières et la légende qu'elles avaient donné d'elles-mêmes ? » (p. 13)

6. Par exemple il est rappelé aux sectateurs de Descartes dans le *Discours Préliminaire* : « Le génie qu'il a montré en cherchant dans la nuit la plus sombre une route nouvelle, quoique trompeuse, n'était qu'à lui : ceux qui l'ont osé suivre les premiers dans les ténèbres ont au moins marqué du courage ; mais il n'y a plus de gloire à s'égarer sur ses traces depuis que la lumière est venue. » (D'Alembert, *Discours préliminaire*, éd. Alain Pons, Paris, GF-Flammarion, 1986, p. 135).

7. Fortement inspiré par Chaumeix, dont les « écrits pour la défense de la religion [étaient alors] si connus » (*Amusements*, t. IV, p. 289), le *Censeur hebdomadaire* (du journaliste d'Aquin) comporte des attaques très vigoureuses contre « les Encyclopédistes [qui] se donnent comme des lumières » (prospectus dans les *Amusements*, t. IV, p. 289) à la suite de la publication du premier tome de l'*Encyclopédie* en 1751.

Les auteurs

Muriel BROT, chargée de recherche au CNRS, UMR 8599 du CNRS et de l'Université Paris-Sorbonne.

Marie-Noëlle CICCIA, professeur de langue, cultures et littératures lusophones, Université Paul-Valéry Montpellier III.

Gilles DENIS, maître de conférences habilité à diriger des recherches en histoire et épistémologie des sciences du vivant, Université de Lille, CNRS, UMR 8163–STL–Savoirs Textes Langage.

David DIOP, maître de conférences habilité à diriger des recherches en littérature du XVIII^e siècle à l'université de Pau et des Pays de l'Adour.

Isabel DRUMOND BRAGA, maître de conférences à l'Université de Lisbonne, Faculté de lettres et CIDEHUS-UE.

Christian GILAIN, professeur émérite à l'Université Pierre-et-Marie-Curie, membre de l'Institut de mathématiques de Jussieu-Paris Rive Gauche.

Petr HORÁK, professeur des universités, Université de Pardubice (République Tchèque).

Sylvie IMPARATO-PRIEUR, professeur des universités à l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Ezster KOVÁCS, docteur ès lettres, Université de Szeged (Hongrie) ENS de Lyon.

Hans-Jürgen LÜSEBRINK est titulaire de la chaire d'études culturelles romanes et de communication interculturelle à l'Université de Saarbrücken (Allemagne).

Marc MARTI, professeur des universités en civilisation et littérature espagnole, Université de Nice Côte d'Azur, LIRCES, EA3159

Giovanni PAOLETTI, professeur associé d'Histoire de la philosophie à l'Université de Pise.

Pascale PELLERIN, chargée de recherche CNRS. UMR IRHIM. Université Lyon 2.

Alla POLOSINA, docteur ès lettres, chargée de recherches, Musée d'État Léon Tolstoï « Iasnaïa Poliana ».

Franck SALAÜN, professeur de littérature française du XVIII^e siècle, IRCL (UMR 5186 du CNRS), Université Paul-Valéry Montpellier III.

Jean-Pierre SCHANDELER, chargé de recherche CNRS, IRCL (UMR 5186 du CNRS), Université Paul-Valéry Montpellier III.

Eriona TARTARI KËRTUSHA, directrice de l'Albanian Center for the Study of Religions.

Luiz Carlos VILLALTA, professeur d'histoire du Brésil à la Faculté de philosophie et sciences humaines de l'Université Fédérale du Minas Gerais (UFOP), Belo Horizonte, Brésil.

Index

- Abbadie, Jacques, 42, 42*n*
Abbas, Ferhat, 202, 202*n*, 203, 204, 204*n*, 205
Adams, John, 27, 28*n*, 113, 113*n*
Adams, Samuel, 115, 116
Addison, Joseph, 134, 142
Adler, Hans, 84*n*, 96*n*
Adorno, Theodor, 20, 79, 99, 99*n*, 100
Aeschlimann, Jean-Paul, 105*n*
Agnesi, Maria Gaetana, 177, 177*n*, 178, 178*n*, 179
Albert le Grand (Albrecht von Bollstädt), 82*n*
Albertone, Manuela, 28*n*, 113*n*
Albuquerque, Salvador Pires de Carvalho e, 151
Aleksiev-Popov, Vadim, 195*n*
Alexander, Amir R., 170, 170*n*
Alexandre I^{er}, empereur de Russie, 194
Alff, Wilhelm, 32*n*
Ali-Khodja, Ali, 22*n*
Allan, David Guy Charles, 112*n*
Allorge, Lucille, 183*n*
Almeida, Cipriano José Barata de, 151, 154
Almeida, João Lobato de, 154
Almeida, Raimundo José Barata de, 151
Almeida, Teodoro de, 219, 219*n*
Alquíé, Ferdinand, 12*n*
Álvarez de Miranda, Pedro, 120, 120*n*, 121, 124*n*,
126, 126*n*, 127, 130*n*
Amaral, Domingos, 220*n*
Amorim, Maria Adelina, 183*n*
Amrani, Djamel, 211, 211*n*
Amselle, Jean-Loup, 20*n*
Andrade, Francisco de Paula Freire de, 146
Andronov, Ilia, 15, 15*n*
Antoine, saint, 222, 223*n*, 229
Arago, François, 28*n*, 29, 29*n*, 79*n*, 84*n*, 85, 85*n*
Aragon, Francisco Moniz Barreto d', 151, 152,
153, 154
Aranda, Abarca de Bolea, Pedro, comte d', 125,
125*n*
Araújo, Ana Cristina, 219*n*, 220*n*, 224*n*
Archer, Antoine René, 152
Areskine de Tinwall, Charles, 109
Aristote, 95, 147
Arroyal, Léon de, 119, 119*n*, 125*n*, 129, 129*n*
Audin, Maurice, 208, 208*n*, 210, 211
Augustin, saint, 12, 12*n*, 81, 81*n*, 82, 123
Aulard, Alphonse, 94*n*
Baatz, Simon, 114*n*
Babeuf, Gracchus, 29, 29*n*
Bacon, Francis, 56, 106, 116
Baczko, Bronislaw, 26*n*, 96*n*
Badinter, Élisabeth, 74*n*, 92*n*, 94*n*
Badinter, Robert, 92*n*, 94
Baker, Henry, 111
Bancel, Nicolas, 233*n*
Baridon, Michel, 118, 118*n*
Barrat, Robert, 211
Barruel, Augustin, 16
Bates, David W., 79*n*
Battail, Jean-François, 19*n*
Battail, Marianne, 19*n*
Bayet, Albert, 235, 235*n*
Bayle, Pierre, 41, 41*n*, 42, 44, 45, 48, 56, 79*n*
Becagli, Vieri, 113*n*
Becho, André Pedroso Lugares, 145*n*, 147*n*, 150*n*
Becker, Karin Elisabeth, 11*n*, 14*n*, 48, 48*n*
Béguin, Albert, 208, 208*n*
Béhague, Antoine de, 66
Bella, João António Dalla, 187
Ben Bella, Ahmed, 202*n*, 203*n*
Benítez, Miguel, 88*n*
Benot, Yves, 212, 212*n*
Benrekassa, Georges, 231, 231*n*, 232*n*, 235
Berdiaev, Nikolai A., 197*n*
Bergmans, Luc, 175*n*
Bernard, auteur d'un mémoire envoyé à l'Académie de Châlons-sur-Marne en 1777, 48*n*
Bernard, saint, 193*n*
Bernier, Marc-André, 228, 228*n*, 229*n*
Berque, Jacques, 201, 201*n*

- Berry, Henry F., 110*n*, 111*n*
Berryer, Nicolas-René, 62
Bertin, Henri Léonard Jean-Baptiste, 113
Bestouguev, Mikhail, 194
Bestouguev, Nikolai, 194
Bhabha, Homi, 19
Bianchi, Lorenzo, 41, 41*n*
Bias-Parent, Étienne Jean-François, 49, 49*n*
Binoche, Bertrand, 13*n*, 23*n*, 27*n*, 74*n*, 77*n*
Birch, Thomas, 107*n*
Bismarck, Otto von, 232
Blanc, Louis, 30*n*
Blanchard, Pascal, 233*n*
Blondel, Jacques François, 181*n*
Blum, Léon, 204
Bluteau, Rafael, 181, 181*n*, 182*n*
Boarini, Serge, 81*n*, 82*n*
Boileau, Nicolas, dit Boileau-Despréaux, 142
Boissy d'Anglas, François Antoine de, 153, 154
Bonald, Louis de, 27, 27*n*, 30, 30*n*, 33
Bonfait, Olivier, 182*n*
Bonnyman, Brian, 110, 110*n*
Bordley, John Beale, 114*n*, 115, 115*n*
Boris, Mireille, 212
Borull, Francisco Javier, 126, 130
Bory, Paul, 234, 234*n*
Bouchardy, François, 196*n*
Bouckert, Bertrand, 100*n*
Bougainville, Louis-Antoine de, 178, 178*n*, 179
Boulab-Ayoub, Josiane, 120, 120*n*
Bourbaki, Nicolas, 169*n*
Bourdet, Claude, 209, 209*n*, 211
Boutang, Pierre, 214, 214*n*
Bouvier, Bernard, 215
Boyer, Paul, 198, 198*n*
Boyle, John, comte de Glasgow, 109
Brigola, João Carlos Pires, 184*n*, 185*n*, 186*n*,
187*n*, 188*n*, 190*n*, 191*n*
Brissot, Jacques Pierre, 85*n*
Brot, Muriel, 61-78, 65*n*, 67*n*, 69*n*, 70*n*, 72*n*, 241
Brotero, Félix Avelar, 185, 185*n*
Broussy, Antoine, 221*n*
Brown, Andrew, 52*n*
Brunschwig, Henri, 206
Buffon, Georges-Louis Leclerc de, 101, 134*n*, 171,
172*n*, 231*n*
Buonarroti, Philippe, 29, 29*n*
Burke, Edmund, 91
Bustarret, Claire, 28*n*
Cabanis, Pierre Jean Georges, 84*n*
Cabarrús, François, comte de, 128, 128*n*, 129*n*
Cáceres, Luís de Albuquerque, 185*n*
Cadalso, José, 139, 139*n*
Caillois, Roger, 210*n*
Calafate, Pedro, 219*n*, 221*n*, 229, 229*n*
Calinger, Ronald S., 175, 175*n*, 176*n*
Calliyannis, Christian, 240*n*
Calvi, Guido, 33, 33*n*
Campomanes, Pedro Rodríguez de, 127, 127*n*,
138, 138*n*
Candaux, Jean-Daniel, 196*n*
Cañuelo, Luis, 134, 135, 135*n*
Capmany, Antonio de, 130
Carbajal y Lancaster, Isidro de, évêque de Cuenca, 124, 125, 125*n*
Carey, Daniel, 19*n*
Cardoso, José Luís, 185*n*
Caro, Edme, 30, 30*n*
Carra, Jean-Louis, 153, 153*n*
Cassirer, Ernst, 232*n*, 235*n*
Castel-Branco, Cristina, 185*n*
Castellan, Georges, 159*n*
Castro, José Luís de, 190
Catherine II de Russie, 60, 173*n*, 193*n*, 196*n*
Cauchy, Augustin Louis, 174
Cavaillé, Jean-Pierre, 81*n*, 83*n*
Cavanilles, Antonio José de, 139*n*
Césaire, Aimé, 234, 235, 235*n*, 236, 236*n*, 239,
239*n*
Chakhovskoy, Fedor, 194
Chakrabarty, Dipesh, 20, 20*n*, 21, 21*n*
Chambers, William, 111
Chantal, Suzanne, 225*n*
Charles II, 107, 136
Charles III d'Espagne, 57, 60, 125, 126, 134, 136,
138*n*, 140
Charles IV d'Espagne, 123, 134, 135*n*, 136
Charles X, 204
Chartier, Roger, 71*n*
Chassagne, Annie, 28*n*
Chaumeix, Abraham-Joseph de, 232*n*
Chaunu, Pierre, 136, 136*n*
Cheng, Anne, 22*n*
Cherbury, Herbert de, 12

Index

- Choiseul, Étienne-François de Choiseul-Beaupré-Stainville, duc de Choiseul, 62, 64, 69, 213
Chouillet, Anne-Marie, 27*n*, 85*n*, 172*n*
Ciccia, Marie-Noëlle, 219-230, 241
Clark, Jonathan C., 10, 10*n*, 15*n*
Clarke, Desmond, 110
Clavijo y Fajardo, José, 134, 134*n*, 135
Codina, Joaquim José, 188*n*
Cogniot, Georges, 212, 212*n*
Coignard, Tristan, 228*n*
Coleman, Patrick, 18*n*
Colomb, Christophe, 51
Comte, Auguste, 33
Condorcet, Marie Jean Antoine Nicolas de Caritat, 22*n*, 25-33, 49, 56, 79-97, 118, 173, 173*n*, 174, 175, 175*n*, 176, 176*n*, 233*n*, 237, 237*n*
Constant, Benjamin, 80, 81, 88, 89, 101*n*
Cook, James, 60, 60*n*
Cormatin, Pierre de, 225*n*
Corneille, Pierre, 142
Corte, Marcel de, 215
Costa, Cláudio Manuel da, 146
Costa, Cristóvão da, 183
Costa, José Resende, 146
Costa, Manuel Rodrigues da, 146
Costa, Palmira Fontes da, 184*n*
Coste, Alain, 167*n*
Cotarelo y Mori, Emilio, 129*n*
Coulomb, Charles, 66
Courtney, Cecil, 52*n*
Cousin, Victor, 30*n*
Coutinho, Rodrigo de Sousa, 81, 81*n*
Coutinho, Francisco Lemos Pereira, 187
Coutinho, Luís Pinto de Sousa, 185*n*
Crépel, Pierre, 25*n*, 27*n*, 90*n*, 167*n*, 173*n*
Crocker, Lester, 79, 79*n*, 80, 80*n*, 81*n*, 83, 84*n*
Cromwell, Olivier, 106
Cuvier, Georges, 188
D'Alembert, Jean le Rond, 13, 13*n*, 16, 37, 38, 44, 45, 45*n*, 46, 49, 79*n*, 88, 88*n*, 111, 111*n*, 121, 162, 167, 168, 168*n*, 171, 172, 172*n*, 173, 173*n*, 174, 174*n*, 175, 176, 178, 178*n*, 179, 181, 181*n*, 206, 232, 232*n*
Dauben, Joseph W., 167*n*
Daubenton, Pierre, 181*n*
Daunou, Pierre-Claude-François, 26*n*, 27*n*
Davidson, Arnold I., 101*n*
Davis, Peggy, 228*n*
De Gaulle, Charles, 209, 210*n*, 211, 214*n*
De Gua de Malves, Jean-Paul, 88, 88*n*
De Rada, Jeronim, 161*n*, 162, 162*n*
Debouzy, J., 235*n*
Delaware, Lord (Thomas West, gouverneur de la Virginie), 60
Deleyre, Alexandre, 51
Delon, Michel, 47*n*, 170*n*, 176*n*, 182*n*, 197*n*
Denis, Gilles, 105-118, 241
Derathé, Robert, 196*n*
Derrida, Jacques, 81*n*, 84*n*
Descartes, René, 12, 12*n*, 41, 42, 48, 56, 173, 232*n*
Desoer, Jean-Théodore-Auguste, 197
Destutt de Tracy, Antoine, 27, 27*n*
Détienne, Marcel, 82*n*
Devoille, Augustin, 81*n*
Dhombres, Jean, 170*n*, 172*n*
Di Palma, Vittoria, 106*n*, 107*n*
Diaz, Fermin del Pino, 184*n*
Dickson, David, 110*n*
Diderot, Denis, 16, 16*n*, 17, 17*n*, 37, 49, 51, 57, 61, 63, 65*n*, 66, 66*n*, 69*n*, 72, 72*n*, 73, 73*n*, 74, 75, 76, 77, 79*n*, 80, 95*n*, 116, 121, 121*n*, 133, 147, 159, 162, 168*n*, 171, 171*n*, 172, 172*n*, 173, 173*n*, 179*n*, 181, 181*n*, 194, 201, 205, 206, 207, 208, 209, 211, 212, 214, 216, 231*n*, 232, 234*n*, 237, 237*n*, 238
Dimaras, Konstantinos, 22, 22*n*
Diop, Cheik Anta, 20
Diop, David, 22*n*, 231-240, 241
Diouf, Mamadou, 19*n*, 20, 20*n*
Djiveleguov, Alexei, 194
Domat, Jean, 42, 42*n*
Domenech, Jacques, 176*n*
Domingues, Ângela, 186*n*, 187*n*, 188*n*, 190*n*
Domingues, Francisco Contente, 219, 219*n*
Dora d'Istria, née Elena Gjika, 163, 163*n*
Doren, Carl van, 114*n*
Dorigny, Marcel, 68*n*, 233*n*
Dostoievski, Fiodor, 193, 196
Dreyfus, Alfred, 213*n*
Drummond, George, 109
Drumond Braga, Isabel, 181-191, 241
Drumond Braga, Paulo, 183*n*, 191*n*
Dubuc, Jean-Baptiste, 65, 66, 67, 69, 75
Duchet, Michèle, 68*n*, 206*n*, 231, 231*n*
Duflo, Colas, 171*n*, 172*n*

- Dufour, Gérard, 134*n*
Duhamel du Monceau, Henri Louis, 117
Dulac, Georges, 23*n*, 52*n*
Dumote, gouverneur, 59*n*
Dupin, Claude, 38, 38*n*
Duvallon, Pierre-Louis Berquin, 238
Duverger de Forbonnais, François Véron, 68, 68*n*
Edmunds, Henry, 112*n*
Ehrard, Jean, 68*n*, 233*n*, 237, 238, 238*n*, 239, 239*n*
Emerson, Roger, 108
Ennery, Victor-Thérèse Charpentier comte d', 60, 65
Ennes, Ernesto, 148*n*
Espagne, Michel, 160*n*
Estaing, Charles-Henri d', 66
Euler, Leonhard, 175, 175*n*, 176, 176*n*, 178
Fabre, Jean, 196*n*
Faria, Miguel Figueira de, 184*n*
Febvre, Lucien, 120
Feijó, João da Silva, 186*n*
Feijoo, Benito Jerónimo, 124, 134*n*, 136
Félix, Joël, 77, 77*n*
Feller, Christian, 105*n*
Fellmann, Emil A., 175, 175*n*
Ferdinand VI d'Espagne, 126
Ferraz, Manuel Joaquim de Sousa, 190
Ferreira, Alexandre Rodrigues, 186*n*, 187, 187*n*, 188
Ferret, Olivier, 17*n*
Ferrone, Vincenzo, 5, 5*n*, 15*n*, 19*n*, 33, 33*n*, 176, 177*n*
Festa, Lynn, 19*n*
Figueiredo, António Pereira de, 220*n*
Figueroa, Marcelo Fabián, 188*n*
Filangieri, Gaetano, 22*n*
Filosofov, Dmitry, 196, 196*n*
Fishta, Gjergj, 163*n*
Fitzpatrick, John C., 114*n*
Fletcher, Andrew, 109, 116
Fletcher, Stevenson Whitcomb, 114*n*, 115*n*
Floridablanca, José, Moñino y Redondo de, 125*n*, 134*n*, 139*n*
Fonkoua, Romuald, 235*n*, 236*n*, 239*n*
Fontaine de La Roche, Jacques, 39*n*, 44
Fontenay, Élisabeth de, 230, 230*n*
Fontenelle, Bernard Le Bouyer de, 48, 49, 79*n*, 172, 172*n*
Fonvisine, Denis, 193, 197*n*
Forner, Juan Pablo, 129, 129*n*
Foucault, Michel, 101*n*, 238
Fouillac, François de, 66
Francillon, Roger, 18*n*
Franco, José Eduardo, 224, 224*n*, 229*n*
Franco, Sandra Aparecida Pires, 219*n*
Frängsmyr, Tore, 19, 19*n*, 171*n*
Franklin, Benjamin, 87, 87*n*, 88, 112, 112*n*, 113, 114, 114*n*, 116
Franzini, Miguel, 165
Fraser, Craig, 170*n*
Frashëri, Mehdi, 161*n*, 162*n*
Frashëri, Naim, 157, 158*n*, 162
Frashëri, Sami, 157, 158*n*, 162, 162*n*
Frazer, James George, 31, 31*n*
Frazini, Miguel, 187
Frédéric II, 16, 176, 176*n*
Freire, José Joaquim, 188*n*
Frenkel, Fayvl, 194
Fulda, Daniel, 10*n*, 15*n*, 47, 47*n*, 48, 48*n*
Furet, François, 10*n*
Furtado, Junia Ferreira, 150*n*, 151*n*
Gagnebin, Bernard, 196*n*
Gainot, Bernard, 233*n*
Galilée (Galileo Galilei), 56
Gándara, Miguel Antonio de la, 127
Garat, Dominique Joseph, 84*n*
Garden, Alexander, 112
Gaultier, Jean-Baptiste, 39*n*, 44
Gaxotte, Pierre, 216
Gayon, Jean, 172*n*
Geoffroy du Bourguet, Antoine, 66
Gerard, Alexander, 111, 111*n*
Gesteira, Heloisa, 185*n*
Gilain, Christian, 18*n*, 28*n*, 167-179, 241
Gilet, Paul, 212
Gill, Moses, 115
Girard, Gabriel, abbé, 121
Gnéditch, Nicolas, 198*n*
Goddard, Nicholas, 106*n*, 107*n*
Godel, Rainer, 96*n*
Godoy, Manuel, 134
Goethe, Johann Wolfgang von, 101, 101*n*
Goggi, Gianluigi, 17*n*, 52*n*, 65*n*, 66*n*, 71*n*, 72, 72*n*
Gomes, Francisco Agostinho, 151, 155
Gomes, José Aires, 146

Index

- Gonzaga, Tomás Antônio, 146
Gouges, Olympe de, 13, 13*n*
Goulbourne, Russel, 16*n*
Grattan-Guinness, Ivor, 167*n*
Greengrass, Mark, 106*n*
Grégoire, Henri (l'abbé), 238, 238*n*, 240
Grimm, Friedrich Melchior, 49
Grimm, Jacob, 161
Grimm, Wilhelm, 161
Gros, Frédéric, 101*n*
Grotius, Hugo, 43
Guerrini, Anita, 183*n*
Guiducci, Roberto, 32, 32*n*
Guilbaud, Alexandre, 169*n*
Guillaume d'Orange (Guillaume III d'Orange-Nassau), 108
Guinard, Paul-J., 134, 134*n*
Guion, Béatrice, 72*n*
Gurgel, Salvador Carvalho do Amaral, 146
Gusdorf, Georges, 47*n*, 101*n*, 120, 12*n*
Gutiérrez de los Ríos, José, comte de Fernán Núñez, 121
Hadj, Messali, 202, 202*n*, 203, 203*n*, 204, 204*n*
Hankins, Thomas L., 172*n*
Harapi, Antoine, 159
Hardy, Georges, 234
Hartlib, Samuel, 106, 106*n*, 107, 116, 117
Haydrich, Reinhard, 99
Hazard, Paul, 135
Hegel, 14
Heidegger, Martin, 20, 20*n*
Helvétius, Claude-Adrien, 79*n*
Herder, Johann Gottfried von, 99, 100, 101, 101*n*
Herman, Arthur, 18*n*
Herrera, Antonio Urquizar, 182*n*
Herzen, Alexandre, 193, 193*n*, 194, 194*n*, 197*n*
Hilaire-Perez, Liliane, 112*n*
Hincker, François, 31*n*
Hitler, Adolph, 99
Hobbes, Thomas, 12, 12*n*, 41, 42, 45, 82*n*, 83, 83*n*
Hofmann, Anne, 18*n*
Hofmann, Joseph E., 169*n*
Holbach, Paul-Henri Thiry d', 17, 17*n*, 79, 79*n*
Hooek-Demarle, Marie-Claire, 50*n*
Hooek, Jochen, 50*n*
Hope, Archibald, 108
Hoquet, Thierry, 172*n*
Horace, 16, 16*n*
Horák, Petr, 99-102, 241
Horkheimer, Max, 20, 79, 99, 99*n*, 100, 235, 235*n*
Howard, Charles, 107
Huggins, Dorette, 27*n*
Hugo, Victor, 208, 212
Hulliung, Mark, 18*n*
Hume, David, 79*n*, 100*n*
Hunter, Michael, 107*n*
Husserl, Edmund, 100, 100*n*
Hyppolite, Jean, 114
Ikor, Olivier, 183*n*
Imparato-Prieur, Sylvie, 129*n*, 133-143, 241
Iria, Alberto, 183*n*
Israel, Jonathan I., 15, 15*n*, 100*n*
Jablonka, Ivan, 78*n*
Jacob, Margaret, 15
Jahnke, Niels, 169*n*
Jancsó, István, 151*n*, 152*n*
Janin-Thivos, Michèle, 224*n*
Jaurès, Jean, 29, 29*n*
Jean le Baptiste, 11
Jean, saint, 11*n*, 47
Jean V, 219, 222*n*
Jefferson, Thomas, 28*n*, 149
Jellison, Richard M., 113*n*
Jésus-Christ, 155
Jean VI (João VI), roi du Portugal, 190
Jombert, Charles-Antoine, 167, 168
Jones, Mary Gwladys, 109*n*
Jonsen, Albert R., 82*n*
José I^{er}, roi du Portugal, 185, 190, 219, 225, 227*n*
Jovellanos, Gaspar Melchor de, 121, 121*n*, 124, 124*n*, 125*n*, 128, 128*n*, 135, 135*n*, 138
Jussieu, Bernard, 60, 188
Jüttner, Siegfried, 19*n*
Kadare, Ismail, 159*n*
Kafker, Franck. A., 88*n*
Kalanj, Rade, 31*n*
Kalof, Linda, 183*n*
Kant, Emmanuel, 14, 16, 17, 67, 67*n*, 80, 81, 81*n*, 84, 84*n*, 88, 100, 102, 133, 141, 141*n*
Karamzine, Nikolaï, 193, 197*n*
Karfik, Filip, 100*n*
Kateb, Yacine, 202, 202*n*, 204
Kavalioti, Teodor A., 158, 158*n*

- Kerr, William, marquis de Lothian, 109
Khayutine, A. D., 195*n*
Khosrokhavar, Fahrad, 22*n*
Kitromilides, P. M., 18*n*
Kline, Morris, 169*n*
Koetsier, Teun, 175*n*
Kohout, Jaroslav, 31*n*, 32*n*
Koselleck, Reinhart, 47*n*, 50, 50*n*, 51, 52*n*, 57*n*,
78, 78*n*
Kovacs, Eszter, 37-46, 241
Koyré, Alexandre, 31, 31*n*, 100*n*
Krauss, Werner, 84*n*, 87*n*, 90*n*, 94*n*, 97*n*
Kury, Lorelai, 185*n*

L'Aminot, Tanguy, 216
La Beaumelle, Laurent Angliviel de, 37, 38, 43,
43*n*, 44, 44*n*, 46
La Boétie, Étienne de, 198
La Mettrie, Julien Offray de, 229
La Porte, Joseph de, 38, 38*n*
Lacépède, Bernard-Germain de, 188
Lacroix, Sylvestre-François, 175*n*
Lafférière, Christine, 32*n*
Lafuente, Antonio, 184*n*
Lage, Domingos Vidal Barbosa, 150
Laizé, J., 235
Lalande, Jérôme, 167*n*
Larrère, Catherine, 41*n*
Larriba, Elisabel, 134*n*, 135*n*
Latouche, Serge, 83*n*
Launay, Michel, 208, 208*n*
Lauriol, Claude, 38*n*, 43, 43*n*
Law de Lauriston, John, 88
Lawrence, Snezana, 177*n*
Le Blond, 167
Le Bœuf, Charles, 66
Le Mercier de la Rivière, Paul-Pierre, 65, 67, 68,
69, 70
Le Meur, Jean, 208
Le Ru, Véronique, 172*n*
Léger, François, 214, 214*n*
Legros, Robert, 225
Lehner, Ulrich L., 19*n*
Leibniz, Gottfried Wilhelm, 56
Leite, Paulo Gomes, 147*n*
Lemaître, Alain J., 13*n*, 74*n*
Lemaître de Sacy, 11*n*
Lenay, Charles, 172*n*

Lennard, Reginald, 107*n*
Leroy, Maxime, 31, 31*n*
Leslie, Michael, 106, 106*n*
Lessing, Gotthold Ephraim, 133
Linné, Carl von, 183, 184, 187, 188
Lira, Manoel Faustino dos Santos, 151
Lisboa, Cristóvão de, 183, 183*n*
Livesey, James, 110*n*
Locke, John, 44, 45, 56, 93, 100*n*, 110
Logan (chef indien iroquois), 59
Logan, George, 115
Lopes, Antônio Oliveira, 146
Lopes, Francisco Antônio de Oliveira, 146
Lopes, Regina Clara Simões, 148*n*
Lopez, François, 136, 136*n*
Lotman, Youri, 194*n*, 195*n*
Louis XV, 210
Loveland, Jeff, 88*n*
Lowell, John, 115
Löwit, Valérie, 100*n*
Lubet, Jean-Pierre, 179
Ludassy, Maria, 31
Luna, Fernando J., 191*n*
Lüsebrink, Hans-Jürgen, 11*n*, 12*n*, 47-60, 61*n*, 241
Luzán, Ignacio de, 137, 137*n*, 142

Macedo, João Rodrigues de, 146
Machado, José Alberto G., 182
Machiavel, Nicolas, 83, 123
Maciel, José Álvares, 146
MacIntyre, Alasdair, 84*n*
Maclaurin, Colin, 109
Macpherson, Crawford Brough, 82*n*
Maekawa, Teijiro, 31
Maia, José Joaquim da (pseudonyme, Vendeck),
149
Maire, Catherine, 40*n*
Makovitsky, Douchan, 193, 193*n*
Malagrida, Gabriel, 222, 224
Malebranche, 12, 12*n*, 178*n*
Malesherbes, Chrétien Guillaume de Lamoignon
de, 74, 75, 75*n*
Malherbe, Michel, 173*n*
Malinovsky, A. F., 194*n*
Malouet, Pierre-Victor, 60, 65-69, 72, 72*n*
Malthus, Thomas Robert, 27, 27*n*, 33
Mangeon, Anthony, 20*n*
Mansur al-Hallaj, 201*n*

Index

- Maravall, José Antonio, 120, 120*n*, 121, 122, 127*n*
Marchena, José, 125, 126, 127*n*
Marie I, reine du Portugal, 145, 190
Mariana, Juan de, 122
Mariuzza, Ragna, 14*n*
Marjanen, Jani, 110*n*, 113*n*
Marquet, Odette, 161*n*
Marshall, Humphrey, 115
Marti, Marc, 119-131, 241
Martin, Henri-Jean, 71*n*
Martinès Pasqually, Joachim, 153
Martinet, Gilles, 209, 209*n*
Masar, Stavileci, 160*n*
Mascarenhas, Jorge de, marquis de Montalvão, 148
Maschino, Maurice, 206, 206*n*
Masseau, Didier, 18*n*
Massignon, Louis, 201*n*
Masson de Morvilliers, Nicolas, 139*n*
Matei, Onama, 106*n*
Mattoso, Katia de Queirós, 152*n*, 153, 153*n*, 154*n*
Mauriac, François, 211, 211*n*, 213, 215
Maurras, Charles, 10, 16, 213*n*, 214, 214*n*
Mauzi, Robert, 120, 120*n*, 122, 122*n*, 212, 212*n*
Maxwell, Kenneth, 145*n*, 147*n*, 148*n*, 149*n*, 150*n*
Maxwell, Robert, 108, 109, 109*n*, 110, 110*n*
May, Louis Philippe, 65*n*, 67
Mazauric, Simone, 170*n*, 172*n*
Mazzotti, Massimo, 177, 177*n*, 178, 178*n*
Mbembe, Achille, 233*n*, 235*n*, 236*n*
McCartney, Mark, 177*n*
Medienne, Benamar, 202*n*
Meenan, James, 110*n*
Melo, Nuno Álvares Pereira de, 184*n*
Melo, Nuno da Cunha de Ataíde e, 184*n*
Melo, Sebastião José de Carvalho e, 219, 224
Menant, Sylvain, 72*n*
Mendelssohn, Moses, 133
Mendès-France, Pierre, 213, 213*n*
Mendonça, João Gomes da Silveira, 190
Mendonça, Luís Antônio Furtado de Castro do Rio de, vicomte de Barbacena, 147
Meneses, Francisco da Cunha e, 186
Meneses, Francisco Xavier de, 184*n*
Meneses, Luís de Vasconcelos e, 186
Meneses, Rodrigo Anes de Sá Almeida e, 184*n*
Menezes, Luís da Cunha, 147
Ménuret, Jean-Joseph, 13*n*
Mercier, Louis-Sébastien, 237*n*, 238
Mersenne, 12
Migjeni, pseudonyme, voir Nikolla, Millosh Gjergj
Mijnhardt, Wijnand W., 18*n*
Milton, John, 142
Mirabeau, Victor Riqueti, 72, 72*n*
Miranda, Caetano Pinto de, 190
Moiroud, Chantal, 32*n*
Molière, Jean-Baptiste Poquelin, dit, 212
Mollet, Guy, 205, 213*n*
Molyneux, Thomas, 110, 116
Mondot, Jean, 67*n*
Moniño y Redondo, José, 125*n*
Montaigne, Michel de, 198, 198*n*, 208, 211
Montelatici, Ubaldo, 112
Montesquieu, Charles Louis de Secondat, 37-46, 68, 11, 111*n*, 133, 138, 150, 194, 201, 205, 206, 207, 208, 210, 210*n*, 211, 214, 216, 217, 237
Montigni, Étienne Mignot de, 87, 87*n*
Montoya, Alicia C., 228*n*
Montucla, Jean-Étienne, 167, 167*n*, 168, 168*n*, 174, 174*n*, 178, 178*n*
Moreau, Pierre-François, 170*n*
Morgan, George, 115
Morineau, Michel, 68*n*
Mornet, Daniel, 194*n*
Mortier, Roland, 11*n*, 12*n*, 47, 47*n*, 48, 48*n*, 49*n*, 56, 56*n*, 61*n*, 80, 80*n*, 84*n*, 85*n*, 94*n*
Mottaghi, Mohsen, 22*n*
Mouraviev, Nikita, 194
Mudimbé, Valentin-Yves, 19, 21*n*
Munro, John, 109
Murphy, Antoine, 71*n*
Mus, Paul, 207, 207*n*
Naigeon, Claude, 51, 57
Napoléon I^{er}, 233*n*
Napoléon III, 232
Nascimento, João de Deus do, 151
Naves, Raymond, 17*n*
Nemanov, L., 195*n*
Nesterova, S., 195*n*
Neves, Guilherme Pereira das, 149*n*, 153*n*, 154*n*
Neves, José da Fonseca, 154
Neves, Lúcia Bastos Pereira das, 190*n*
Newton, Isaac, 75, 101
Nicolas II de Russie, 195, 195*n*

- Nikolla, Millosh Gjergji, 159, 159n
Nipho y Cagigal, Francisco Mariano, 134, 134n
Nkrumah, Kwame, 235, 235n
Nodier, Charles, 161
Nolivos, Pierre-Gédéon de, 66
Noronha, Pedro José de, 185, 185n
O'Connor, Éлиза, 28n, 29n, 79n, 84n, 85n
Ohji, Kenta, 77n
Oliveira, Filomena, 220n, 221n, 222
Orta, Garcia da, 183
Otte, Michael, 169n
Ouzegane, Amar, 208, 209, 209n
Ozouf, Mona, 10n
Panikhar, Madhava, 208, 208n
Pantoja, Hermogénes Francisco de Aguilar, 151, 153
Paoletti, Giovanni, 79-97, 241
Patočka, Jan, 99-102
Paty, Michel, 179n
Pechméja, Jean de, 51, 57
Peck, William Dandridge, 116
Peiffer, Jeanne, 167n
Peira, Pedro, 126, 126n
Peixoto, Inácio José de Alvarenga, 146, 148
Pellerin, Pascale, 201-217, 241
Penn, Thomas, 111
Pereira Ribeiro, José, 150
Pereira, Luis, 134, 135, 135n
Perrot, Jean-Claude, 71n, 72, 72n
Pestel, Pavel, 194
Peterson, Grethe B., 84n
Philippe V, 129
Pickering, Timothy, 114
Pierre le Grand de Russie, 60, 193
Pires, Tomé, 183
Pluche, Noël Antoine, 45
Pocock, John, 19, 19n
Póirtéir, Cathal, 110n
Polosina, Alla, 193-199, 241
Poltoratsky, Vladimir, 195n
Pombal, Sebastião José de Carvalho e Melo, marquis de, 191, 219-230
Pomeau, René, 50, 50n, 71n, 211, 211n, 212
Pope, Alexander, 41, 42, 44, 45, 142
Porret, Michel, 210n
Portal, Antoine-Jean-Jacques du, 66
Porter, Roy, 19n, 170n
Potemkine, Pavel, 194, 194n
Pouchkine, Alexandre, 193, 197n, 198, 198n, 199
Powel, Samuel, 114n
Powell, Charles, 112, 112n
Pražák, Albert, 101n
Prior, O. H., 31, 31n, 32n
Pufendorf, Samuel von, 41, 43
Qosja, Rexhep, 160, 160n, 162n
Queipo de Llano, José María, 128
Quesnay, François, 233
Racine, Jean, 142
Radishev, Alexandre, 193, 197n
Raleigh, Walter, 60, 63, 64, 73
Raminelli, Ronald, 184n, 187n
Raulx, Jean-Baptiste, 81n
Ravussin, Charles, 207n
Raylor, Timothy, 106n
Raynal, Guillaume-Thomas, 51-61, 66, 71, 72, 73, 147, 148, 148n, 149, 150, 208, 237, 237n, 238
Real, Miguel, 219-230
Réau, Louis, 14
Reinhard, Karl Friedrich, 14n
Reis, Joaquim Silvério dos, 146
Renan, Ernest, 234n
Resende, Maria Efigênia Lage de, 145n, 151n
Resl, Brigitte, 183n
Rétat, Pierre, 39n, 40, 40n, 41
Rey, Alain, 120, 120n, 121
Reynaud, Jean, 29, 29n
Reyneau, Charles René, 178, 178n, 179
Richards, Joan L., 170, 170n
Ricuperati, Giuseppe, 5, 5n, 11n, 15n, 18n, 21, 21n
Rieucan, Nicolas, 28n
Rigsky, I., 194n
Rivadeneira, Pedro, 122, 122n, 123, 123n, 124n
Robespierre, Maximilien, 30n, 193, 194
Robin, Paul, 105n
Robinet, André, 12
Rocha, José Joaquim da, 151, 151n
Roche, Daniel, 5, 5n, 33, 33n, 105, 105n, 117, 176, 177n
Rochemore, Henri de, 66
Roge, Pernille, 233, 233n
Roger, Jacques, 11n, 12n, 47n, 61n
Roland, Manon, 58, 58n
Roleen van Deck, José, 187, 187n

Index

- Rolim, José da Silva e Oliveira, 146, 148
Romeiro, Adriana, 155, 155*n*
Rosso, Claudio, 15
Roussanova, Antonina, 197
Rousseau, Jean-Baptiste, 45*n*, 153
Rousseau, Jean-Jacques, 16, 17, 18*n*, 22*n*, 30*n*, 79, 80, 81, 81*n*, 84, 84*n*, 93, 133, 138, 153, 159, 162, 193-199, 201-209, 211-217, 240
Rowlands, Henry, 107, 108*n*
Roy, Claude, 209, 210, 210*n*, 211, 211*n*, 212
Russell, Thomas, 115
Saïd, Edward, 19, 239, 240*n*
Saint-Giron, Baron de, 51
Saint-Hilaire, Étienne Geoffroy, 188
Saint-Just, Louis Antoine de, 130
Saint-Pierre (abbé de), Charles-Irénée Castel de, 71, 74, 199
Saint-Simon, Claude-Henri de Rouvroy de, 33
Sainte-Beuve, Charles-Augustin, 30, 30*n*
Sala-Molins, Louis, 233*n*, 237, 237*n*, 238
Salaün, Franck, 9-23, 74*n*, 227, 227*n*, 241
Samaniego, Félix María de, 135, 135*n*
Sanjad, Nelson Rodrigues, 190*n*
Sardinha, Simão Pires, 150
Sarrailh, Jean, 129*n*
Sarrault, Albert, 234*n*
Sartine, Antoine de, 65, 66
Sartre, Jean-Paul, 211
Schalk, Fritz, 47, 47*n*
Schandeler, Jean-Pierre, 22*n*, 25-33, 90*n*, 173*n*, 241
Scharlau, Winfried, 169, 169*n*
Schefer, Christian, 64*n*
Schlegel, Friedrich, 27, 27*n*
Schlobach, Jochen, 14*n*, 19
Schmale, Wolfgang, 47*n*
Schmidt, Benjamin, dit Jammy-Schmidt, 31, 31*n*
Schmitt, Stéphane
Schnapper, Antoine, 185
Schopenhauer, Arthur, 30, 30*n*
Schwarcz, Lília Moritz, 226*n*
Schwartz, Laurent, 208*n*
Scriba, Christophe J., 167*n*
Seba, Albertus, 182
Seguin, Maria-Susana, 72*n*
Sellier, Philippe, 11*n*, 72*n*
Senior, Mattew, 183*n*
Seoane, María Cruz, 128*n*, 130*n*
Sgard, Jean, 38
Shaftesbury, Anthony Ashley-Cooper, 101
Shapiro, Jacob Salwyn, 28*n*
Shipley de Northampton, William, 111, 112
Sibeud, Emmanuelle, 21*n*
Sidney, Algernon, 93
Silva, José da, 146, 188*n*
Silva, Luiz Vieira da, 146, 150
Silva, Manuel Galvão da, 186*n*
Silva, Maria Beatriz Nizza da, 190*n*
Singleton, Michaël, 83*n*
Skanderbeg, Gjergj Kastrioti, 161
Soboul, Albert, 29*n*
Socrate, 76
Sócrates, 228
Sousa, Cipriano de, 188*n*
Sousa, Luís de Vasconcelos e, 185*n*
Souza, Laura de Mello e, 147*n*
Souza, Marcelino de, 154
Souza, Rafael de Freitas e, 150*n*
Spens d'Estignols, Willy de, 210*n*
Spinoza, Baruch, 41, 42, 44, 45, 155
Spivak, Gayatri Chakravorty, 19
Sprat, Thomas, 107*n*
Stapelbroek, Koen, 110*n*, 113*n*
Starling, Heloísa Murgel, 150*n*
Starobinski, Jean, 196*n*
Steele, Richard, 134, 134*n*
Stéphane, Roger, pseudonyme de Roger Worms, 209, 210*n*
Sternhell, Zeev, 16
Stora, Benjamin, 202*n*, 203*n*, 204, 204*n*
Strugnell, Antony, 11*n*, 47*n*, 52*n*, 61*n*
Stuart, Marie (Marie II Stuart), 108
Suárez, Marcial, 32
Tabarrini, Marco, 112*n*
Tarantino, E, 15*n*
Tarrade, Jean, 62*n*, 64*n*, 65*n*, 66*n*, 68*n*, 75*n*
Tartari Kértusha, Érióna, 157-16, 241
Tavares, Luís Henrique Dias, 152*n*
Tavares, Rui, 225*n*, 223*n*, 220*n*
Távora, la famille, 228
Teich, Mikulas, 19*n*
Terrel, Jean, 41*n*
Teulié, Gilles, 20
Thiele, Rudiger, 175

Enquête sur la construction des Lumières

- Thiers, Adolphe, 199, 199n
 Thirsk, Joan, 106n, 108n
 Thomas d'Aquin, saint, 82n, 147
 Thomas, Dominic, 233n
 Thomson, Ann, 9n
 Thouard, Denis, 95n
 Thouin, André, 188
 Tiradentes, voir Xavier, Joaquim José da Silva
 Todorov, Tzvetan, 239
 Toledo, Carlos Correia de, 146, 148
 Tolstoï, Léon, 193, 194, 196, 197, 197n, 198, 198n, 199
 Torres del Moral, Antonio, 32, 32n
 Torres, Lucas Dantas d'Amorim, 151
 Toulmin, Stephen, 82n
 Tourgueniev, Ivan, 194, 198, 199
 Toustain de Frontebosc, Charles, 116, 117n
 Trampus, Antonio, 22n
 Trigano, Shmuel, 226n
 Trudaine, Daniel Charles, 64n
 True, Rodney H., 115n
 Tshernichevsky, Nikolai, 193
 Turgot, Anne Robert Jacques, 33, 113, 116
 Uztáriz, Jerónimo de, 126
 Vandelli, Domingos, 185, 185n, 186, 186n, 187, 191
 Vasa, Pashko, 157, 158n, 161n, 162, 162n, 163
 Vasco Da Gama, 51
 Vaucanson, Jacques, 87, 87n
 Vaughan, Charles Edwyn, 196n
 Vaz, Francisco António Lourenço, 186n
 Veloso, José Mariano da Conceição, 190, 191n
 Veloso, Vitoriano Gonçalves, 146
 Vendeck, pseudonyme, voir Maia, José Joaquim da
 Venetucci, Beatrice Palma, 182n
 Venturi, Franco, 16n
 Venturino, Diego, 11n, 14
 Veqilharxhi, Naum, 157
 Vergès, Françoise, 233n
 Vernant, Jean-Pierre, 82n
 Verzman, Israël, 195
 Vidal-Naquet, Pierre, 208n, 211
 Vieira, Antonio, 147, 148, 148n, 149, 151
 Vieira, Domingos de Abreu, 146
 Vieira, Estela, 220n
 Vieira, Pedro Almeida, 220
 Vierna, Angel Guirao de, 184n
 Viguier, Anne, 128n
 Villalta, Luiz Carlos, 22n, 145-155, 241
 Violette, Maurice, 204, 204n
 Virgens, Luiz Gonzaga das, 153
 Virgile, 151
 Visme, Gérard de, 185n
 Volney, Constantin-François Chassebœuf de La Giraudais, 153, 154
 Volpilhac-Auger, Catherine, 38n, 39n
 Voltaire, François-Marie Arouet, dit, 16, 17n, 30n, 37n, 38, 44, 44n, 45, 45n, 71, 71n, 79n, 85, 85n, 88, 100n, 111, 111n, 118, 133, 162, 171n, 193n, 194, 196, 206, 208, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 237, 240n
 Vreto, Jani, 157, 158n
 Waddicor, Mark, 44, 44n
 Wagner, Pierre, 172n
 Wagner, Robert, 191n
 Walter, Jaime, 183n
 Wang, Céline, 22n
 Washington, George, 28n, 114, 114n, 150
 Weill, Nicolas, 225n
 Weinrich, Harald, 50n
 Weld, Charles Richard, 107n
 Werner, Michael, 160
 Weston, Richard, Sir, 106, 106n
 Whitaker, Arthur P., 18n
 Whitcombe, William, 110
 Williams, Bernard, 80, 80n, 81n, 84n
 Wilson, Woodrow, 207n
 Withers, W. J., 19n
 Wood, Gordon S., 114n
 Wood, Henry Trueman, 112n
 Wood, Neal, 107n
 Wright, Alison E., 184n
 Wright, Esmond, 114n
 Xavier, Joaquim José da Silva (dit Tiradentes), 146, 148, 150
 Xhuvani, Dhimitër, 159
 Xifaras, Mikhail, 77
 Young, Arthur, 111
 Yutakov, N. S., 195
 Zelle, C., 19
 Zog I^{er}, voir Zogu
 Zogu, Ahmet, (Ahmet Muhtar Bej Zogolli), 159

Table des matières

Présentation	5
I. Ouvertures	
Franck Salaün, L'objet « Lumières » : problèmes et perspectives	9
Jean-Pierre Schandeler, La construction des Lumières par l'édition et la traduction	25
II. Généalogies	
Ezster Kovács, Les stratégies défensives des Lumières. Autour de la <i>Défense de l'Esprit des lois</i>	37
Hans-Jürgen Lüsebrink, « Lumières » et « ténèbres » dans le discours philosophique et historiographique du XVIII ^e siècle : l'exemple de l' <i>Histoire des deux Indes</i>	47
Muriel Brot, Le rôle des administrateurs coloniaux dans l'écriture de l' <i>Histoire des deux Indes</i>	61
Giovanni Paoletti, Les Lumières et l'art de tromper : le cas de Condorcet	79
Petr Horák, L'ambiguïté des Lumières selon Jan Patočka	99
III. Géographies	
Gilles Denis, Sociétés d'agriculture et diffusion des Lumières	105
Marc Marti, Les Lumières espagnoles et la quête du bonheur (1746-1814)	119
Sylvie Imparato-Prieur, Une autodéfinition des Lumières espagnoles : <i>El Censor</i> (1781-1787)	133
Luiz Carlos Villalta, Les appropriations des Lumières par les conspirateurs du Minas Gerais et de Bahia : textes, auteurs et débats au Brésil à la fin du XVIII ^e siècle	145
Ériona Tartari Kërtusha, La Renaissance albanaise entre le Romantisme et les Lumières	157
IV. Usages	
Christian Gilain, Les Lumières dans l'historiographie des mathématiques	167
Isabel Drumond Braga, Musées d'histoire naturelle et jardins botaniques au Portugal : nature, divertissement et éducation (XVIII ^e et XIX ^e siècles)	181
	253

Enquête sur la construction des Lumières

Alla Polosina, Les traductions de Rousseau en Russie. Quelques interprétations de son œuvre	193
Pascale Pellerin, Les Lumières : un enjeu idéologique pendant la guerre d'Algérie (1954-1962)	201
Marie-Noëlle Ciccia, Le tremblement de terre de Lisbonne et les Lumières au Portugal selon Miguel Real	219
David Diop, Les Lumières et l'Afrique : usages de l'humanisme	231
Les auteurs	241
Index	243